

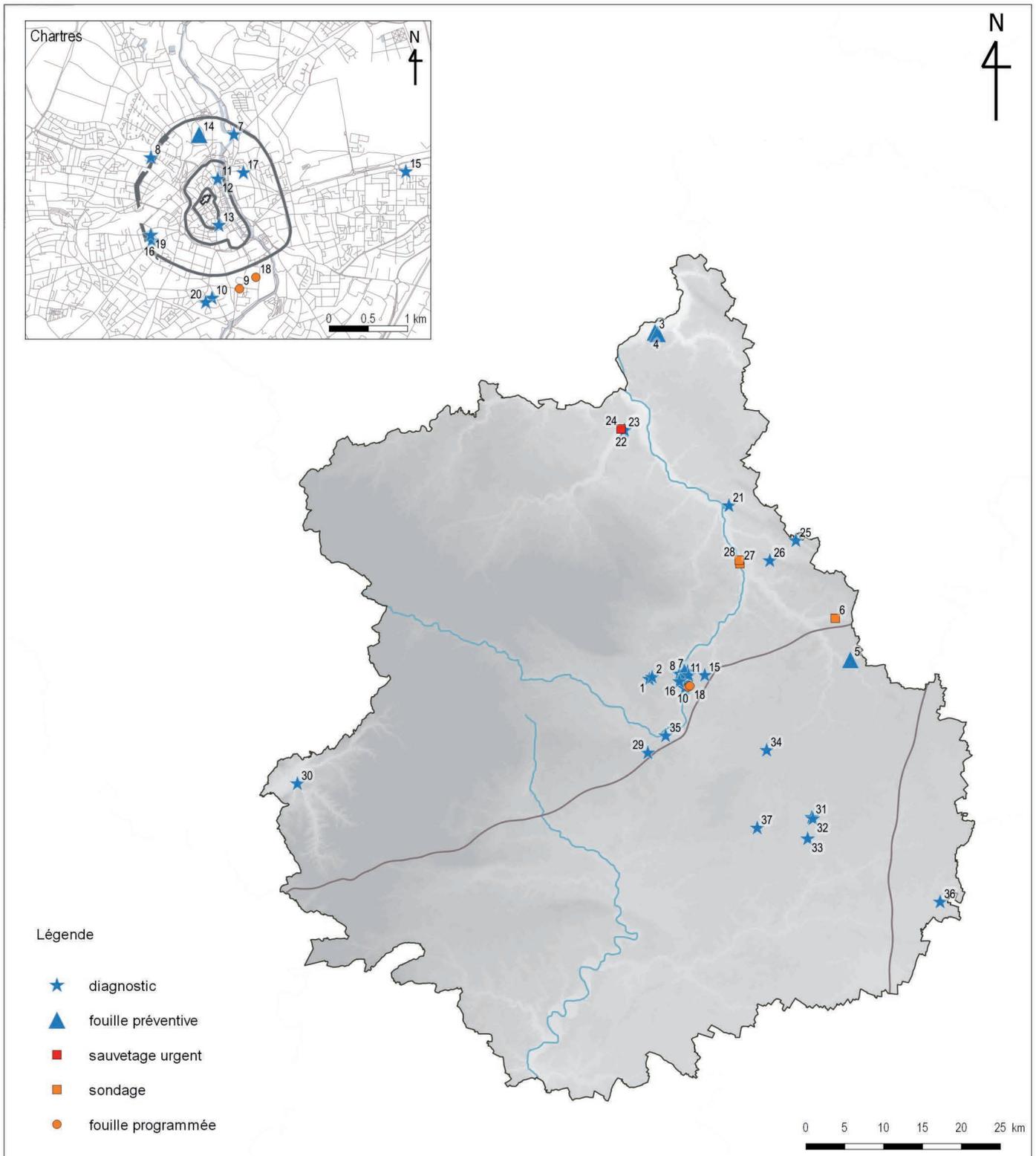
Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28	Prospection aérienne en Eure-et-Loir	Lelong Alain (BEN)	PRD		0611763	
28006	Amilly, Pôles ouest Phase 2, Pécante	Gay Jean-Philippe (INRAP)	OPD	GAL	0611459	1
28006 28229	Amilly, Mainvillier Boissay, l'Enclos	Gay Jean-Philippe (INRAP)	OPD	PAL FER GAL	0610893	2
28007	Anet, Sente des Duvaux	Labat Olivier (COL)	SP	MA	0611675	3 RN
28007	Anet, Sente des Duvaux, les Durvys	Fencke Emilie (COL)	SP	NEO BRO FER	0611676	4
28015	Auneau, L'Hermitage	Soressi Marie (SUP)	APP	PAL	0611132	
28015	Auneau, Les Nonains	Hersant Adélaïde (PRIV)	SP	GAL	0611493	5
28028 28114	Bazoches-en-Dunois et Courbehaye	Lelong Alain (BEN)	PRD		0611650	
28042	Bleury, Eglise Saint-Martin	Labat Olivier (COL)	SD		0612034	6 RN
28085	Chartres, 32 rue des Petites-Filles-Dieu	Gauthier Fanny (COL)	OPD	GAL	0611279	7
28085	Chartres, rue du Fossé Gaulois	Wavelet David (COL)	OPD	FER	0611359	8
28085	Chartres, Église de Saint-Martin-au-Val	Bazin Bruno - Emilie Portat	FP	GAL MA	0611465	9
28085	Chartres, 14 rue des Réservoirs	Gauthier Fanny (COL)	OPD		0611509	10 ON
28085	Chartres, collégiale Saint-André [façades]	Vivant Marie-Camille (COL)	OPD	MA	0611601	11 RN
28085	Chartres, collégiale Saint-André	Vivant Marie-Camille (COL)	OPD		0611602	12 RN
28085	Chartres, place Saint-Aignan	Herouin Stéphane (COL)	OPD		0611620	13 RN
28085	Chartres, 13-15 rue du Bourg-Neuf	Viret Jérémie (COL)	SP	GAL MA MOD	0611622	14 RN
28085	Chartres, 3-5 avenue Sully	Dupont Frédéric (COL)	OPD		0611637	15 ON
28085	Chartres, 74 rue du Grand-Faubourg	Lecroere Thomas (COL)	OPD		0611651	16 ON
28085	Chartres, Les Peintures murales de Chartres- <i>Autricum</i>	Huchin Raphaël (COL)	PCR	GAL	0611748	
28085	Chartres, 2 avenue Bethouart	Gauthier Fanny (COL)	OPD	GAL	0611820	17
28085	Chartres, sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val	Bazin Bruno	FP	GAL	0611885	18
28085	Chartres, 1 rue du 14-Juillet	Perrichon Pierre (COL)	OPD	GAL	0611892	19
28085	Chartres, 11 rue de Loigny-la-Bataille	Wavelet David (COL)	OPD		0611905	20 ON
28113	Coulombs, Déviation de Nogent-le-Roi, section RD116/RD4	Chamaux Gabriel (COL)	OPD	BRO	0611693	21
28134	Dreux, 55 et 57 rue Saint-Denis	Perrichon Pierre (COL)	OPD	GAL MA	0611641	22
28134	Dreux, 4 rue Gromard	Lievaux Nicolas (INRAP)	OPD	CON	0611825	23
28134	Dreux, rue de Sénarmont, rue Godeau	Selles Hervé (COL)	SU		0611896	24 RN
28140	Epernon, Les Pressoirs	Lallet Carole (INRAP)	OPD	MA	0610825	25 RN
28191	Hanches, la butte de Galardon, liaison RD 32810 et RD 328	Borderie Quentin (COL)	OPD	FER GAL MA	0611634	26

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28196	Illiers-Combray, Déviation et projet ZA	Borderie Quentin (COL)	APP	PAL	0611766	
28227	Maintenon, Château de Maintenon	Labat Olivier (COL)	SD		0611862	27 RN
28227	Maintenon, Château (abords chevet chapelle Saint-Nicolas)	Labat Olivier (COL)	SD		0612035	28 RN
28253	Mignières, 13 rue de la Chapelle	Verneau Franck (INRAP)	OPD	GAL	0611696	29
28280	Nogent-le-Rotrou, Château Saint-Jean, courtine nord et logis	Mataouchek Victorine (INRAP)	OPD	MA	0611554	30
28304	Prasville, Le Carabin, phase 1	Muylder (de) Marjolaine (INRAP)	OPD		0611529	31 ON
28304	Prasville, Le Carabin, phase 2	Muylder (de) Marjolaine (INRAP)	OPD		0611530	32 ON
28304	Prasville, Pièce de l'Orme et Chemin de Teillay (Carrière SMB)	Bailleux Grégoire (INRAP)	OPD		0611692	33
28309	Prunay-le-Gillon, quartier du Centre-Bourg	Musch Johannes (INRAP)	OPD	FER MA	0611814	34
28388	Thivars, La Sente-aux-Ânes	Rodot Marie-Angélique (COL)	OPD	FER MA	0611728	35
28391	Toury, Le Bois de la Perche	Champault Eric (INRAP)	OPD	FER	0611611	36
28422	Voves, Saint-Mémain	Chamaux Gabriel (COL)	OPD	NEO FER	0611868	37

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

PROSPECTION AÉRIENNE dans le sud de l'Eure-et-Loir

Après la campagne calamiteuse de 2016, les déficits hydriques de l'hiver 2016-2017 ont laissé espérer une campagne de prospection aérienne en 2017 offrant la mise en évidence au travers de la végétation d'un nombre important de vestiges archéologiques. Toutefois les températures relativement élevées de la fin de l'hiver et du début du printemps ont fortement atténué la lisibilité de ces vestiges qui finalement étaient difficilement visibles, et ont produit des images très peu contrastées.

223 sites ou indices de sites ont été photographiés, dont plus de 40% semblent inédits.

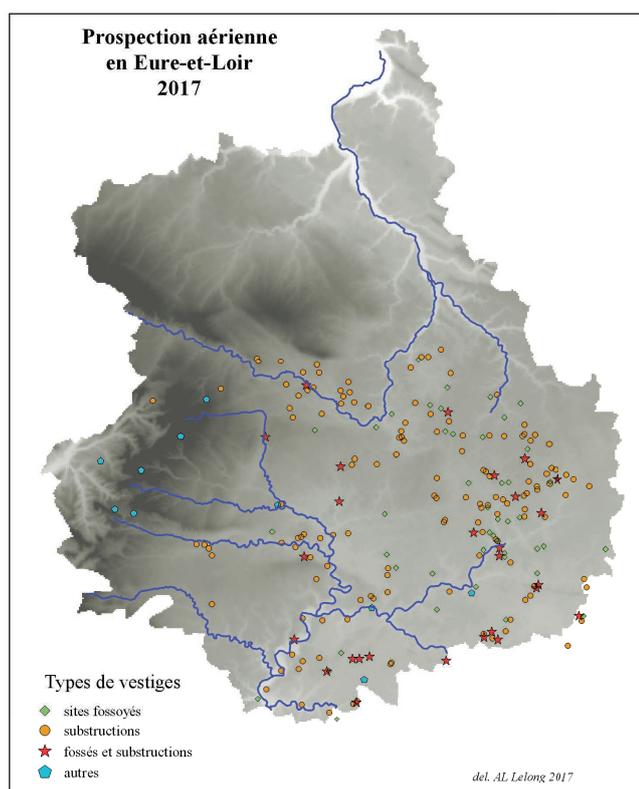
Un phénomène particulier a été observé cette année : des substructions sont apparues dans la végétation de couleur vert foncé en non avec une couleur plus claire que le reste de la végétation, notamment à Viabon la Sablonnière.

Le 21 mai, mon pilote ULM me signale avoir vu, quelques jours auparavant, dans une parcelle de céréales, une grange gallo-romaine. Nous décollons et allons sur site : nous ne voyons plus rien. À tout hasard, je prends plusieurs clichés. En les regardant, les clichés montrent, après renforcement des contrastes, la trace d'une grange gallo-romaine, mais de couleur plus sombre que le reste de la parcelle. Je suis repassé à plusieurs reprises sur ce site sans rien voir jusqu'au 22 juin, où seule la grange est apparue très claire mais avec beaucoup de difficultés.

Après en avoir discuté avec des cultivateurs, il semble que cette année, l'épiaison a été extrêmement rapide – moins d'une semaine – ce pourrait expliquer ces évolutions rapides.

Ce phénomène a été observé, au cours du mois de juin, sur un autre site à La Boudinière.

Alain Lelong



Carte de répartition des sites photographiés au cours de cette campagne



Inversion de couleur : les substructions apparaissent en sombre.

AMILLY

Pôle ouest Phase 2, Pécante

L'opération de diagnostic réalisée en janvier 2017 au lieu-dit Pécante, sur la commune d'Amilly (Eure-et-Loir), s'inscrit dans le prolongement des interventions précédentes relatives à la création de la ZAC Pôle Ouest de Chartres qui s'étend sur une surface de plus de 200 hectares. 63 070 m² étaient concernés par cette prescription de diagnostic, septième opération effectuée dans ce secteur, aujourd'hui bien connu par l'archéologie. Les opérations les plus récentes ont livré des vestiges néolithiques, une occupation hallstattienne lâche, ainsi qu'une très grande villa du Haut-Empire et des structures agricoles de l'Antiquité tardive.

La Préhistoire n'est concernée que par une unique fosse, qui a livré du mobilier céramique et de très nombreux éclats de silex. Le petit ensemble de céramique a été attribué à l'étape finale du Néolithique moyen 1 (Cerny Barbuise). L'assemblage lithique, peu caractéristique, laisse penser à un rejet résultant de la sélection de blocs de silex après test, en lien avec la position de la fosse en bordure de vallon où affleurent les argiles à silex. Déjà souvent identifiés lors des opérations récentes alentour, les témoignages du Néolithique ancien et moyen sont donc complétés par les découvertes du diagnostic de Pécante avec les vestiges d'une période extrêmement mal représentée régionalement. L'apport d'un nouveau site du Cerny-Barbuise (4500 à 4300 avant J.-C.) est donc intéressant pour la chronologie régionale au regard de la faiblesse de la documentation pour cette période.

Sur l'opération de Pécante, deux zones recèlent des vestiges antiques. Le premier ensemble est constitué de plusieurs constructions maçonnées, implantées sur une plate-forme d'au moins 700 m², mais il existe des traces d'occupations antérieures qui ne peuvent malheureusement pas être datées dans l'état des connaissances. Un tessou trouvé en position résiduelle dans un état ultérieur permet de poser l'hypothèse de la mise en place de cette première occupation entre -20 et la fin du I^{er} s. Parmi les édifices construits dans un second temps, nous comptons un bâtiment d'au moins 13 à 14 m², dont les murs ont été récupérés, mais qui a conservé une partie de son sol. La mise en place, l'occupation, l'abandon puis la

récupération de cet ensemble interviennent entre le II^e s. et la première moitié du III^e s. À 8 m au nord du bâtiment, se trouve une maçonnerie carrée percée d'une ouverture ovale décentrée. Là aussi, la mise en place, l'occupation puis l'abandon de cette structure couvrent la période entre le II^e s. et la première moitié du III^e s. L'hypothèse d'installations vinicoles peut être avancée. Le second ensemble est situé à 80 m au sud-ouest du premier. Il s'agit d'un bâtiment d'axe nord-sud, de 20 m de longueur pour 8 m de largeur, soit une superficie de 160 m². Le plan est irrégulier du côté nord, avec des côtés à pans coupés ou bien en abside. Au moins quatre poteaux sont attestés au centre de l'espace. À l'intérieur de l'espace défini par les murs, le sol est aménagé au moyen d'un radier composé de fragments de tuiles, de silex et de tessons d'amphores. Les éléments céramiques suggèrent une mise en place de cet ensemble entre 50 et 70. Il est abandonné entre la fin du I^{er} s. et le II^e s.

Un important réseau fossoyé a été mis en évidence par les tranchées du diagnostic, avec trois orientations nettement marquées. La première est identique à celle observée lors des opérations environnantes et correspond au réseau mis en place dès la fin de l'époque gauloise. La seconde s'intègre dans le parcellaire du cadastre napoléonien de 1811. La superposition des plans permet d'identifier un axe de circulation mis au jour comme étant celui dénommé « Chemin des Vauroux » sur le document du XIX^e s. La présence massive d'ornières laissées par les chariots montre bien l'utilisation intensive de ce chemin. La troisième orientation enfin, ne correspond à aucune structuration connue, mais reste elle aussi fortement marquée. Deux zones d'extraction de matériaux, probablement du silex, dont la datation n'est pas connue, ont également été repérées à proximité d'axes de circulation.

Au final, ce diagnostic a permis de replacer les vestiges dans leur contexte immédiat et de les mettre en relation avec les observations réalisées en 2014 lors du diagnostic des parcelles voisines.

Jean-Philippe Gay

AMILLY MAINVILLIERS

Boissay, L'Enclos

L'opération de diagnostic sur les lieux-dits Boissay (Amilly) et L'Enclos (Mainvilliers), réalisée entre le 18 septembre et le 20 octobre, puis du 13 au 22 novembre 2017, s'inscrit dans le prolongement des interventions précédentes relatives à la création de la ZAC Pôle Ouest de Chartres. Localisé à proximité immédiate de la ville de Chartres, ce projet s'étend sur une surface de plus de 200 ha. Une emprise de 266 620 m² était concernée par cette prescription de diagnostic, huitième opération effec-

tuée dans ce secteur, aujourd'hui bien connu par l'archéologie. Les opérations les plus récentes avaient livré des vestiges néolithiques, une occupation hallstattienne lâche, ainsi qu'une très grande villa du Haut-Empire et des structures agricoles de l'Antiquité tardive. Les parcelles concernées jouxtant celles déjà diagnostiquées, notre objectif principal résidait donc dans la jonction et l'articulation entre les différents sites découverts.

La découverte la plus inattendue fut celle d'un paléovallon, totalement disparu du paysage actuel, qui a permis l'observation d'une des plus importantes séquences limoneuses trouvées en Eure-et-Loir. Le potentiel de conservation du niveau archéologique est important dans l'axe du paléovallon et la position stratigraphique des silex taillés découverts est cohérente avec leur attribution chrono-culturelle au Paléolithique moyen. Positionnés dans une unité stratigraphique bien identifiée, ils constituent un élément rare pour cette zone géographique qui manque cruellement de stratigraphies de références et de sites fouillés pour cette période, dont les modalités de peuplement et la définition des productions lithiques restent mal connus. Cependant, depuis quelques années, les indices d'occupations néandertaliennes dans cette région se font de plus en plus nombreux. Le présent diagnostic apporte la confirmation d'une stratigraphie bien conservée au sein de laquelle plusieurs unités ont permis la conservation des témoins d'une production d'éclats selon des modalités Levallois récurrentes, unipolaires ou centripètes. L'extension du vallon s'orientant vers le sud-est, l'assiette de conservation potentielle des vestiges peut être estimée à environ 1500 m².

Aucune structure ne peut être mise en relation avec le Néolithique, mais cette période est représentée par des mobiliers recueillis sous la forme d'isolations ou encore de manière résiduelle dans des structures plus récentes. Bien que très altérés, les éléments céramiques ont pu être datés entre le Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain et le Néolithique moyen 1. L'assemblage lithique peut être rattaché au Néolithique en général et plus particulièrement au Néolithique moyen au sens large dans la mesure où l'outillage retouché sur éclat est particulièrement représenté. La présence d'éléments laminaires peu réguliers pourrait également indiquer la fin du Néolithique ancien, toutefois sans élément caractéristique. Dans un secteur où le Néolithique ancien était désormais bien connu, des occupations successives du Cerny-Barbuise et du Chasséen septentrional sont identifiées, mais les sites d'habitat du Néolithique moyen 1 attribuables au Cerny de type Barbuise sont très mal connus régionalement, la culture de Chambon étant prédominante.

La période protohistorique est représentée par un vaste enclos trapézoïdal mesurant 274 m de longueur et 159 m

de largeur sur son petit côté. Bien qu'incomplet, une restitution rapide du plan aboutirait à une surface totale d'au moins 60 660 m². En réalité, il s'agirait plutôt de l'association de plusieurs enclos. En revanche, quasiment aucun autre élément mis au jour ne semble pouvoir être mis en relation avec ces enclos. Les quelques éléments céramiques découverts indiquent tous une datation de La Tène D2 (80-30 av. J.-C.), pouvant se prolonger sur la période romaine précoce.

L'occupation romaine qui constitue la période suivante est répartie sur toute l'Antiquité. Le diagnostic précédent, en 2014, avait révélé la présence d'une importante villa du Haut-Empire et une partie du mobilier céramique prélevé dans des fosses en 2017 correspond lui aussi à cette datation. La pâte stampienne place l'occupation entre le I^{er} s. et le III^e s., tandis que certains éléments décoratifs précisent cette datation entre 70 et 100. Le Bas-Empire, largement perçu en 2014 sur la parcelle de Noudin, se limite à deux dépôts de vases découverts à l'intérieur de l'espace enclos. La céramique de type commune sombre à pâte grise offre deux types de formes : un grand vase à liquide ansé de type cruche, un pot à lèvre ronde et fond très épais. Des cruches de ce type sont attestées dans le secteur de Chartres au IV^e s. et V^e s. Les derniers vestiges de l'Antiquité tardive et se situent également à l'intérieur de l'enclos. Il s'agit d'une cabane et d'une fosse. Certains éléments céramiques sont d'époque antique, mais la plupart des tessons sont attribuables à la période de transition avec le haut Moyen Âge (480-530), avec des éléments caractéristiques, comme des décors de molettes ou de palmettes.

Enfin, la présence de vestiges remontant au XIX^e s. témoigne de cheminements et de réseaux fossoyés dont l'origine semble remonter à la fin du Moyen Âge et qui déterminent l'orientation des parcelles cadastrales jusqu'aux années 1970. Le long de ses axes, un système de bornage par plots ainsi que des fosses d'extraction jalonnent le site. Il ne s'agit aucunement d'une activité intensive et permanente, mais plutôt d'exploitations familiales liées aux besoins des constructions ou de l'aménagement des champs.

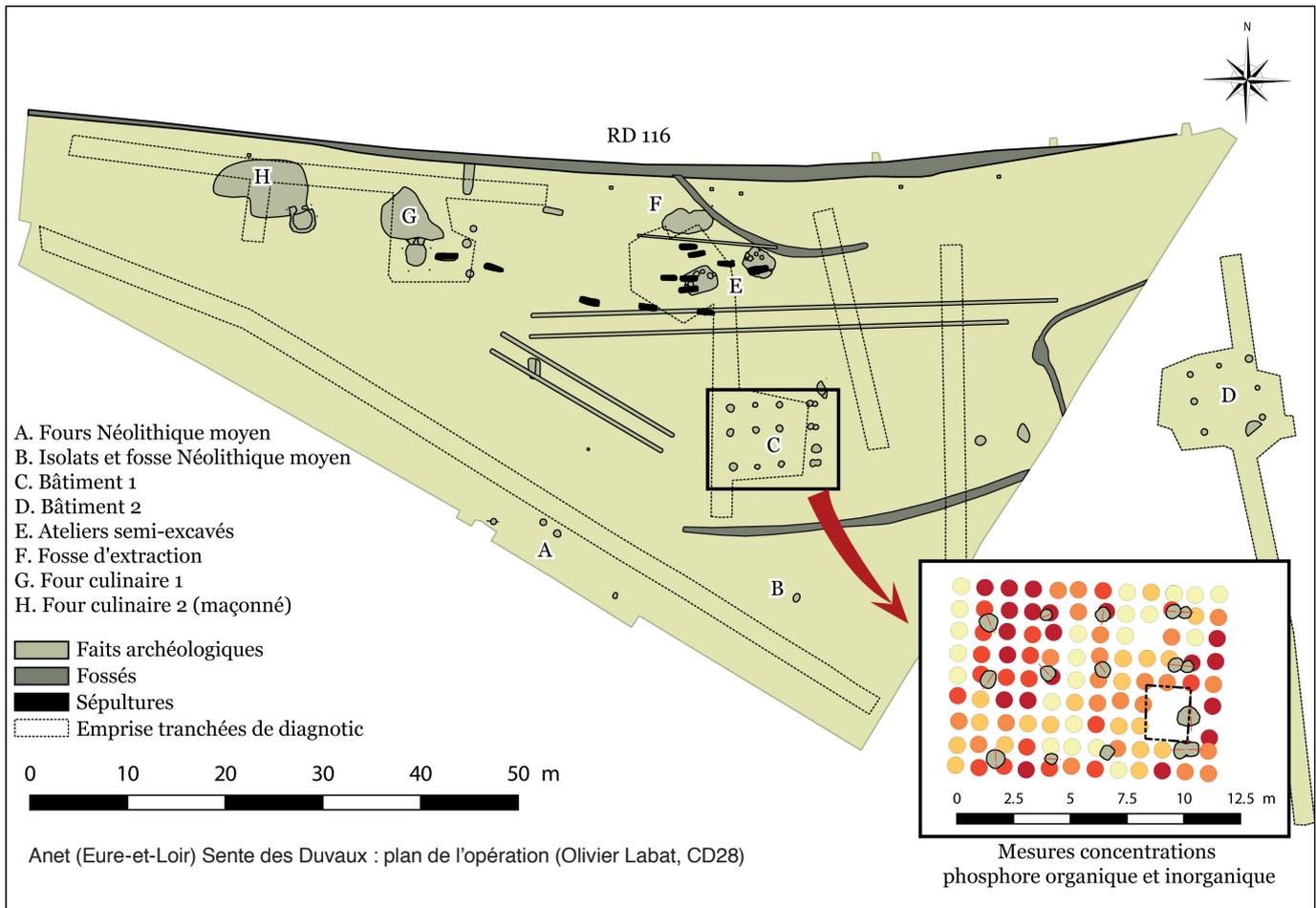
Jean-Philippe Gay

Moyen Âge

ANET Sente des Duvaux

L'opération de fouille archéologique, d'une emprise de 3400 m², réalisée en 2017 sur le lieu-dit Les Terres Franche » à Anet (Eure-et-Loir) s'inscrit dans le même projet d'aménagement d'une déviation routière que le site protohistorique dit Les Durvys-Sente des Duvaux, fouillé à proximité par É. Fencke et fait suite à un diagnostic archéologique mené par cette dernière l'année précédente. Les parcelles s'étendent sur une succession de terrasses alluviales situées sur le versant est de la vallée de l'Eure. Hormis une opération aux abords de

l'église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte d'Anet qui avait livré les vestiges attendus du cimetière paroissial, la fouille de l'occupation médiévale dite de la « Sente des Duvaux », s'insère donc dans un environnement archéologique local qui reste encore mal connu. L'opération de diagnostic avait mis en évidence une occupation médiévale composée d'un bâtiment sur poteaux, d'un petit atelier artisanal semi-excavé, de quelques sépultures vraisemblablement antérieures et d'une grande structure d'époque moderne dont la fonction restait à déterminer.



Des vestiges d'une occupation du Néolithique moyen

Quatre petites fosses subcirculaires aux parois rubéfiées d'un diamètre moyen de 0,60 mètre ont livré un mobilier varié (céramique, silex taillé et possible fragment de mouture) associables à sept isolats dont deux tessons de céramique et cinq silex taillés. Ces éléments ont été attribués au Néolithique moyen et se concentrent au sud de la zone prescrite ; ils se font l'écho d'une fosse similaire dégagée lors de la fouille des « Durvys ».

Une petite nécropole sans doute carolingienne

Un ensemble de 12 sépultures présente une organisation groupée avec cependant un étirement qui suit une logique linéaire vers l'ouest (figure 1). Cette organisation, parallèle à l'actuelle RD 116, pose la question de l'ancienneté de cette voie.

En absence de datation radiocarbone (en cours), on s'appuiera sur l'architecture générale des fosses d'inhumation, le positionnement des corps, la rareté du mobilier et le défaut de structures non funéraires associées pour suggérer un usage pendant la période carolingienne (figure 2). On ne peut avoir aucune certitude quant à l'appréhension de la totalité de cet espace sépulcral mais, hormis les possibles disparitions liées à l'installation d'un habitat en ses lieux et place, l'ensemble semble complet. Le fait qu'il n'y ait pas de recoupements milite plutôt en faveur d'une période d'utilisation limitée. Une analyse des restes osseux est en cours (S. Hérouin, ville de Chartres) et permettra sans doute de préciser l'état sanitaire de cette communauté.

Une occupation des X-XII^e s.

Elle s'installe en partie dans la nécropole ce qui donne lieu à quelques réductions. Elle se compose d'un bâtiment sur 15 poteaux qu'accompagne un silo et qui semble s'inscrire dans un espace limité par un fossé. En l'absence d'éléments matériels permettant d'assurer la fonctionnalité de l'édifice, des prélèvements de phosphore ont été réalisés. Ils mettent en évidence un certain nombre de concentrations et plus particulièrement dans un espace interne suggérant un possible parage d'animaux (figure 1). À noter que la présence d'un bâtiment structurellement proche, mis au jour lors du diagnostic à l'extérieur de l'emprise de fouille, semble conforter l'hypothèse que l'habitat n'a pas été appréhendé dans sa totalité.

Deux ateliers ont également été observés. L'un présentait encore son niveau d'occupation sur lequel les restes presque complets d'un individu céramique du XI^e s., une oule, ont été collectés. Cette découverte laisse supposer un abandon sans doute rapide de cette partie de l'occupation. À proximité de ces deux structures semi-excavées, une grande fosse d'une surface de 10 m² a été mise au jour et pourrait indiquer un travail d'extraction.

La fouille a établi que la grande structure moderne correspondait en fait à la fosse de travail d'un four culinaire de grand diamètre (2,30 m) aménagé dans le substrat limoneux. Elle a également permis de constater, à proximité immédiate, la présence d'un autre four, maçonné celui-ci. La mise à l'écart de ces structures par rapport aux autres rencontrées est assez habituelle et constitue une mesure préventive contre les incendies. La présence

de 4 soles chacune séparée de la suivante par un rechauffage dans le four excavé a rendu possible la réalisation de mesures archéomagnétiques pour chacune des phases de cuisson (étude en cours d'Y. Gallet, IPGP). Elles devraient prochainement permettre d'affiner la période d'usage de cette structure.

De manière générale, un accent particulier a été donné aux problématiques paléo-environnementales. Ainsi, le mobilier anthracologique a fait l'objet d'une étude (N. Marcoux, Rennes I) et a, en outre, permis la sélection des échantillons les plus favorables pour des datations radiocarbone. De plus, la faune (J. Rivière, ville de Chartres) ainsi que les carporestes (E. Neveu, Rennes I) bénéficient actuellement d'un travail d'expertise.

Olivier Labat



Anet (Eure-et-Loir) Sente des Duvaux :
vue de la sépulture SP 1103 (Olivier Labat, CD28)

Néolithique

Âge du Bronze

ANET Les Durvys

Âge du Fer

À l'occasion de l'aménagement de la liaison routière entre Anet et Saussay, le service archéologique départemental a fouillé, durant l'été 2017, une succession d'occupations s'échelonnant du Néolithique à l'époque contemporaine. Ces sites, implantés sur une moyenne terrasse de la vallée de l'Eure, avaient été mis en évidence lors du diagnostic réalisé en 2016 (Fencke 2016). Outre une structure de combustion du Néolithique moyen II qui témoigne de la fréquentation du secteur dès cette époque, plusieurs occupations se succèdent durant la Protohistoire.

Deux enclos circulaires interprétés comme des structures à vocation funéraire et/ou cultuelle occupent le rebord de la moyenne terrasse. Le premier (enclos 1), de dimensions modestes, mesure 10 m de diamètre et possède une interruption vers le nord-est ; il livre un ensemble céramique homogène caractéristique du début du Bronze final (env. 1000 av. J.-C.). Le second, observé partiellement et dont l'interruption est orientée vers le sud-ouest, mesure quant à lui 14 m de diamètre. La datation des rares éléments céramiques qui proviennent des comblements terminaux, corroborée par des datations radiocarbone, fournit une fourchette chronologique centrée sur les phases moyennes du Hallstatt (entre 750 et 500 av. J.-C.). Ces enclos se rattachent à une série de structures de même nature disséminées de part et d'autre de la vallée de l'Eure, dont plusieurs, situées à Anet, ont fait l'objet de fouilles préventives (Lardé 2007, Dupagne 2010). Plus largement, de telles nécropoles tumulaires sont connues en France septentrionale, dont certaines localement bien documentées, à l'instar de celle d'Alluyes-Saumeray, dans la vallée du Loir, fouillée sur une trentaine d'hectares.

À l'extrémité est de l'emprise de fouille, une zone d'environ 1000 m² livre, associé à quelques trous de poteau, un mobilier céramique, lithique et faunique piégé dans des colluvions holocènes de nature limono-sableuse, résultant de l'érosion du coteau adjacent. Ces vestiges attestent de la proximité d'une occupation à caractère do-

mestique de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, dont il n'aurait été appréhendé que les marges.

La fin de la période gauloise et l'époque gallo-romaine précoce sont représentées par un enclos trapézoïdal déjà connu par les prospections aériennes d'Archéo27 sur le secteur et se rattachant à la catégorie des fermes gauloises. Il livre un unique bâtiment sur 6 poteaux, classiquement interprété comme un grenier. Cet établissement agricole est abandonné dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C.

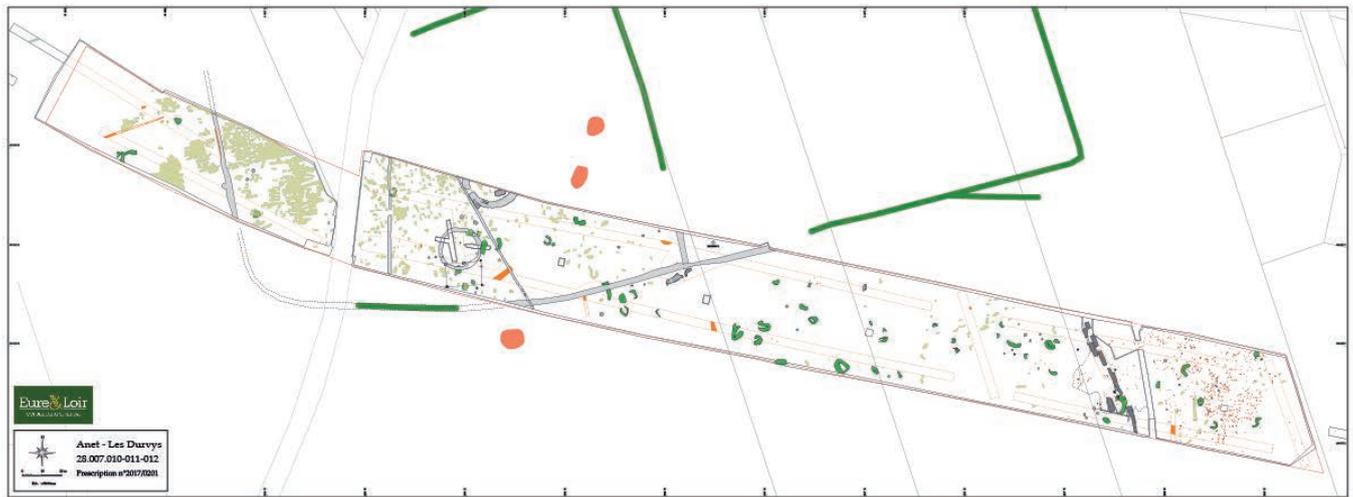
Enfin, des indices de viticulture remontant au XIV^e s. sont également documentés sur l'ensemble de l'emprise de fouille par des séries de fosses oblongues discontinues. D'autres séries de fosses de même nature, inscrites dans le parcellaire du cadastre de 1833, témoignent de la continuité de cette culture dans ce secteur du département jusqu'à l'époque contemporaine, par ailleurs attestée par des sources écrites jusqu'au début du XX^e s.

Émilie Fencke

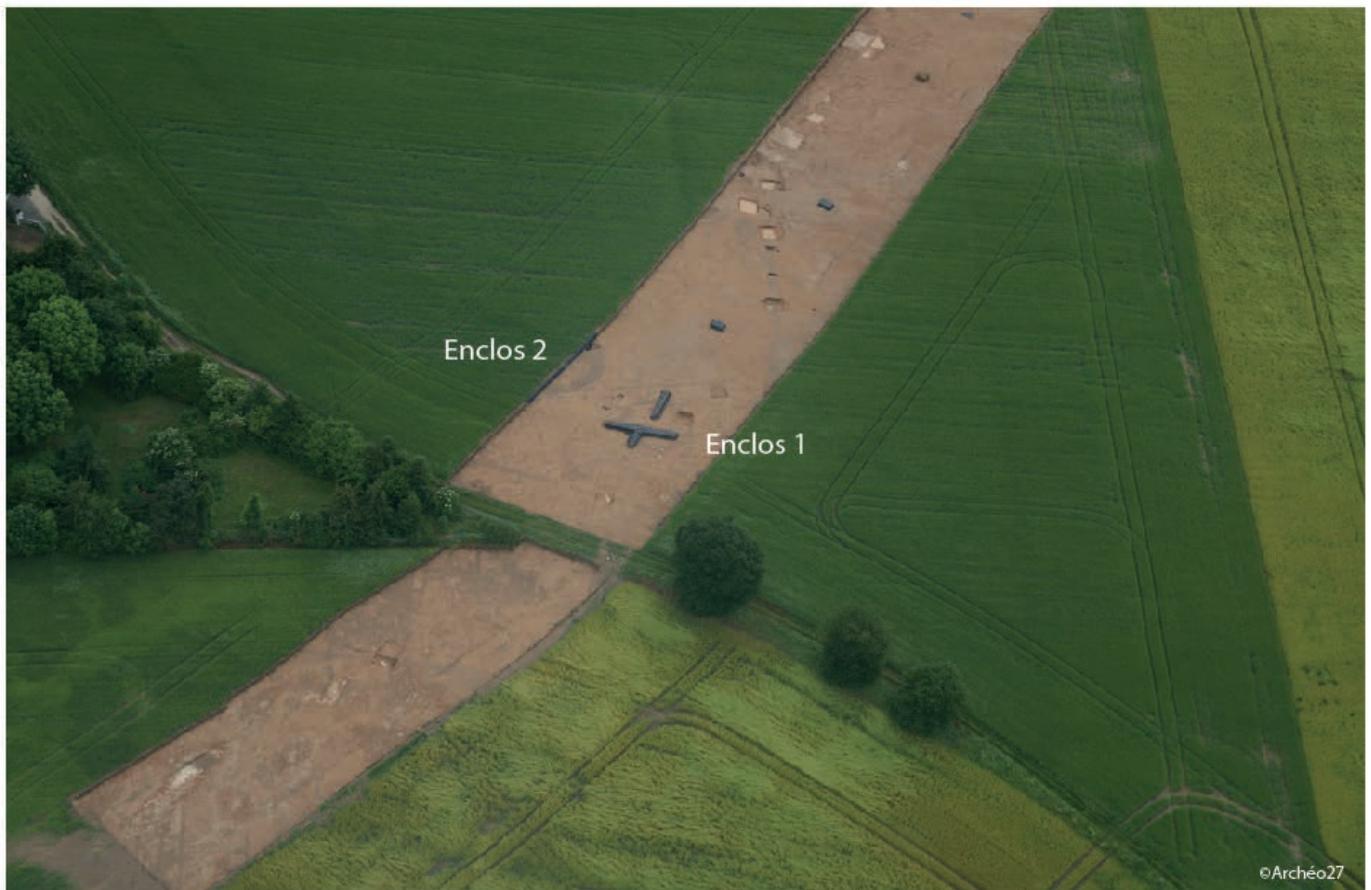
Dupagne 2010 : DUPAGNE J. et al., *Anet (Centre – Eure-et-Loir) « Allée Droite d'Oulins » ZA « Le Débucher »*. Une occupation rurale de La Tène moyenne et finale. Aménagement d'une zone d'activité : rapport final d'opération d'archéologie préventive, Conseil Général d'Eure-et-Loir

Fencke 2016 : FENCKE E., *Anet - Saussay - Liaison routière RD928-RD116 (Centre - Val de Loire ; Eure-et-Loir)*. Des occupations de la Protohistoire ancienne à l'époque contemporaine : rapport de diagnostic d'archéologie préventive. Chartres : Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Lardé 2007 : LARDÉ S., ROBERT G., avec la collab. de BOURNE S., COUBRAY S., DI NAPOLI, F., FONTAINE A., HAMON T., IRRIBARRIA R., LE GOFF I., LIARD M. et MERCEY F., *Anet (Eure-et-Loir) « Allée Droite d'Oulins » ZA « Le Débucher » Tranche 1* : rapport final d'Opération, Pantin : Inrap



Anet (Eure-et-Loir) Les Durvys : plan général des vestiges (Émilie Fencke, CD28)



Enclos 1



Enclos 2

Anet (Eure-et-Loir) Les Durvys : enclos en cours de fouilles (Émilie Fencke, CD28)

Le site des Nonains a fait l'objet d'une opération de fouille préventive préalablement à la construction d'un lotissement sur la commune d'Auneau (Eure-et-Loir). Cette prescription fait suite à un diagnostic positif mené en 2016 par l'Inrap (Bailleux 2016). La fouille a été réalisée sur une surface de 19000 m², du 24 avril au 28 juillet 2017. Elle a révélé la présence de nombreux vestiges répartis sur l'ensemble de l'emprise. Le site semble se poursuivre à l'ouest et au sud de l'emprise étudiée.

L'occupation antique s'implante, à quelques centaines de mètres de la rivière, l'Aunay. Les structures ont été mises au jour sous la terre végétale, très arasées notamment par les pratiques agricoles. Aucun élément d'élévation n'a pu être mis au jour sur le site, seulement des structures excavées. Très peu de matériel a pu être recueilli dans les structures, de ce fait l'évolution du site a été difficilement perçue. Cependant, la stratigraphie et les quelques éléments de datation ont permis de mettre en évidence au moins des traces d'une occupation Néolithique final à proximité du site et sept phases d'occupation. Quelques témoins d'une occupation protohistorique ont pu être mis au jour. Cette occupation n'a été perçue que par le mobilier céramique recueilli dans des structures. La plupart de ces tessons se sont révélés intrusifs,



Auneau (Eure-et-Loir) les Nonains : vue oblique de trois fours de la batterie de six fours (Adélaïde Hersant, Archeodunum)



Auneau (Eure-et-Loir) les Nonains : vue d'ensemble de la cave (Adélaïde Hersant, Archeodunum)

seule une fosse peut être rattachée à cette période. Une occupation sporadique apparaît avant la fin du règne de Tibère, essentiellement au nord-ouest de l'emprise. Elle est constituée d'une dizaine de structures dont la fonction n'est pas établie. Cependant, il est intéressant de remarquer que trois temps peuvent être distingués à l'intérieur de cette phase. L'occupation de la première moitié du 1^{er} s. est marquée par la mise en place d'un système fossoyé quadrangulaire avec une entrée au sud, par le biais d'un porche. Aucune trace de bâtiment en matériaux périssables n'a pu être mise en évidence, cependant une cave maçonnée se trouvant à l'intérieur de l'enclos est associée à cette phase. Plusieurs indices d'artisanat peuvent être associés à cette époque, une petite aire de travail peut être liée au traitement des peaux ainsi que deux batteries de fours en rangées de deux ou trois, probablement liés à une activité culinaire.

À partir de la période flavienne, un tournant s'opère dans l'organisation du site. Une sectorisation des espaces est marquée, la *pars urbana* au nord et la *pars rustica* au sud. La séparation entre ces deux espaces est soulignée par l'installation d'une enceinte maçonnée et d'un porche au sud. À l'intérieur de l'enceinte, un bâtiment résidentiel maçonné rectangulaire simple est installé

ainsi qu'une dépendance. Une grange est également édifée au sud-est de cette clôture et un bâtiment dans l'angle extérieur sud-est, associé à une probable aire de battage. L'ensemble s'inscrit tout de même dans la continuité de l'installation précédente, en effet on remarque que l'enceinte reprend la même orientation que celle de l'enclos et le bâtiment principal s'installe au-dessus de la cave de la phase précédente. Au cours du II^e s., la structure générale de l'occupation est conservée mais un agrandissement et une restructuration du bâtiment résidentiel sont effectués tout comme l'édification de deux pavillons dans la partie résidentielle, le long du mur de clôture sud. Sont ajoutés au bâtiment résidentiel, une galerie de façade au sud, des pièces chauffées à l'est et de deux autres pièces à l'ouest, dont une tour d'angle. Le bâtiment compte désormais dix pièces, pour une surface de 421 m² (273 m² interne). La recherche du confort et les marqueurs ostentatoires effectués pendant cette phase démontrent un niveau de vie assez élevé.

Dans sa phase d'extension maximale, au début du III^e s.,

l'établissement des Nonains voit de nouveau son bâtiment résidentiel s'agrandir et une double enceinte s'installer. Cette dernière est construite autour de la première et permet désormais de distinguer trois cours. Le bâtiment résidentiel est à son apogée, il subit de nouveau quelques restructurations internes ainsi que deux agrandissements au nord, dont une probable cour ou jardin. Un bâtiment agricole est construit au sud-ouest, intégré dans cette nouvelle enceinte. Une voie fait son apparition au sud-est, elle s'arrête au niveau de l'angle sud-est de la nouvelle enceinte. Même si un remaniement de l'établissement est opéré à ce siècle, son occupation semble avoir été de courte durée. Dès le courant III^e s., les bâtiments de la villa semblent abandonnés et amplement récupérés. Deux fosses viennent perturber et détruire en partie le bâtiment résidentiel. Aucune occupation n'a pu être mise en évidence entre le III^e s. et les périodes moderne et contemporaine. Ces dernières sont d'ailleurs essentiellement représentées par un mur et trois fosses.

Adélaïde Hersant

Gallo-romain

CHARTRES 32 rue des Petites-Filles-Dieu

Le diagnostic situé au 32 rue des Petites-Filles-Dieu à Chartres (Eure-et-Loir) a été réalisé sous la forme d'une surveillance de travaux. Il s'est concentré sur la partie basse du terrain à l'endroit des futures constructions, la partie haute, située à flanc de coteau, n'étant pas accessible. L'opération a mis en évidence le substrat géologique constitué de craie sénonienne sur près de 2,25 m d'épaisseur. Le bas du coteau présente un aménagement de la période antique qui se résume à un mur de direction nord-sud long d'au moins 8,50 m, dont la fonction n'est pas déterminée. Une série de remblais lui est associée. Un creusement dans la craie, à l'est de ce mur antique suggère qu'une terrasse aurait pu être aménagée dans le coteau. Après une phase de remblaiement, non datée, afin de « viabiliser » le terrain, le coteau est à nouveau entaillé d'une nouvelle terrasse. Seule son extrémité nord a été mise en évidence. De la terre à jardin est déposée et des constructions de période industrielle (bâtiments annexes de la maison située au nord de la nouvelle parcelle) sont réalisées (terrasse, murs de séparation).

Fanny Gauthier



Chartres (Eure-et-Loir) 32 rue des Petites-Filles-Dieu : creusements des terrasses visibles dans la coupe nord, perpendiculaire au coteau (Fanny Gauthier, Direction de l'archéologie Chartres Métropole)

Âge du Fer

CHARTRES 9 rue du Fossé-Gaulois

Le diagnostic du 9 rue du Fossé-Gaulois a permis l'observation de 47% des 686 m² prescrits. Il a confirmé la présence du grand fossé ceinturant la ville du Haut-Empire et, notamment, l'exactitude du tracé réalisé par Pierre Lebrun en 1857. Mais il a surtout révélé l'existence d'une occupation protohistorique à proximité dans un secteur de la ville où elle était inconnue. Les deux fossés

1007 et 1018, interrompus par un passage d'1,20 m de large, et le fossé perpendiculaire 1008, suggèrent l'existence d'une occupation, sans doute un établissement rural, qui se développe vers l'ouest. Cet établissement laténien est semble-t-il abandonné à la transition La Tène DI - D2a. Une occupation dans le secteur pourrait toutefois avoir subsisté jusque la période gallo-romaine

comme le laissent penser la mare et les quelques tessons antiques recueillis. Aucune relation stratigraphique n'existe entre les fossés d'enclos protohistoriques et le grand fossé. Il n'est donc pas possible de résoudre la question de la datation de la mise en place du grand fossé. On peut, toutefois, raisonnablement douter de la

contemporanéité de structures avec une ouverture vers l'ouest avec un grand fossé de plus de 10 m de large, à environ 18 m de distance. Le grand fossé serait donc, au minimum, postérieur à la transition La Tène D1/D2a.

David Wavelet

Gallo-romain

CHARTRES Eglise Saint-Martin-au-Val

Moyen Âge

La poursuite de la fouille du sondage à l'intérieur de la nef a été réalisée sur une portion limitée de 6 m² à l'angle nord-ouest du sondage 2016. Au total, 64 m² sont accessibles. Les maçonneries observées en 2016, et interprétées comme les vestiges d'un premier édifice mérovingien ont été complétées vers l'ouest. Le mur de direction est-ouest est composé d'une fondation et de deux soubassements construits avec des blocs de récupération du grand sanctuaire antique. L'élévation est appareillée avec des moellons rectangulaires en calcaire, extraits des murs des portiques de l'édifice cultuel gallo-romain. Ces vestiges très ténus seraient antérieurs ou contemporains du milieu du VI^e s. Les sarcophages étudiés cette année sont au nombre de six. Un premier ensemble se définit par un calcaire blanc à crème et la présence de cuves bipartites irrégulières et issues de la récupération de blocs d'architecture du grand sanctuaire antique. Le sarcophage 8585 présente une croix pattée affinée sur le couvercle. Ouvert dès l'époque mérovingienne, il pourrait être l'une des premières inhumations contemporaines de la construction de l'édifice mérovingien. Sur les deux autres sarcophages, un seul n'avait pas été ouvert. Le corps non perturbé présente malheureusement une dégradation importante causée

par de la bruschite. Trois sarcophages appartiennent au groupe des sarcophages monolithiques en calcaire. Ils ont tous fait l'objet d'un pillage au XIX^e s. Malgré cela, le sarcophage 8593 présentait encore un squelette en place dans la cuve. Les analyses ¹⁴C sont en cours mais la morphologie des cuves, identique à celles observées sur les autres sarcophages ainsi que les données stratigraphiques permettent de situer ces sépultures entre le VI^e s. et le VII^e s. Plusieurs sols prennent place au-dessus des comblements des fosses sépulcrales. Ils correspondent pour la plupart à des couches argileuses compactées ou de mortier rose. Seul un sol conserve des tomettes rectangulaires en surface. Aucune datation ne peut être apportée pour la mise en place de ces espaces de circulation ou leur utilisation. À titre hypothétique, le sol de tomettes pourrait être associé à l'église du XI^e s. À l'ouest de la nouvelle zone, sous les remblais datés probablement du XVII^e s., est apparue une fosse de pillage. Elle vient entailler le sarcophage 8585 au niveau de la tête de la cuve. Sa datation est incertaine. Enfin, la limite ouest du sondage est marquée par un massif de silex imposant. Il s'agit de la façade de l'église, témoin de sa reconstruction au XVII^e s.

Bruno Bazin, Émilie Portat

Gallo-romain

CHARTRES Les peintures murales romaines de Chartres - *Autricum*

L'année 2017 marque le début des activités du PCR « Les peintures murales romaines de Chartres - *Autricum* », projet porté par la Direction de l'Archéologie de la ville de Chartres. L'équipe pluridisciplinaire réunie pour ce PCR se compose d'agents de la Direction de l'Archéologie, des archéologues-toichographologues du Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines de Soissons, de chercheurs du laboratoire « Archéologie d'Orient et d'Occident » (AOROC-ENS-Paris), d'universitaires (archéologue, épigraphiste, historien de l'art), de chercheurs indépendants, d'agents de l'INRAP et d'opérateurs privés et enfin d'étudiants. L'ambition du PCR est d'étudier et de publier l'intégralité des ensembles représentatifs de peintures murales romaines découverts à Chartres lors des opérations archéologiques récentes et anciennes. L'étude des enduits peints fragmentaires ne se limitera pas à la seule description des décors mais tentera de les replacer dans une vision globale à l'échelle de la ville

antique et les intégrera, si possible, dans une réflexion générale sur l'architecture disparue. En fonction de la qualité et de la conservation des décors, mais également de la documentation de fouille disponible, l'analyse de l'iconographie ou du style des décors sera confrontée à la nature des bâtiments décorés, à la fonction des pièces, à la chronologie relative, au type de support utilisé et à une éventuelle signification politique et/ou religieuse. L'étude globale intégrera des analyses de mortiers et de pigments et établira des relations entre les décors, l'architecture des bâtiments et la vie quotidienne dans l'antique *Autricum* (grâce notamment à l'étude des très nombreux graffitis).

Durant cette première année probatoire, l'activité s'est concentrée sur trois objectifs :

- La mise en place du cadre général du PCR (consolidation des partenariats scientifiques, recherche de

financement, acquisition d'outil informatique, prise de contact pour les activités futures, programmation scientifique pour la période 2018-2020).

- La réalisation d'un inventaire photographique complet des enduits peints fragmentaires et des panneaux restaurés afin de déterminer la programmation scientifique future du PCR. Cet inventaire a permis de mettre à jour la carte des découvertes de peintures murales à Chartres (près de 70 sites), de découvrir un décor oublié et non enregistré et de mettre en valeur la présence de stucs (9 sites), de nombreux graffitis (8 sites) et de boulettes de pigments (13 sites).
- La réalisation des premières études d'enduits peints fragmentaires.

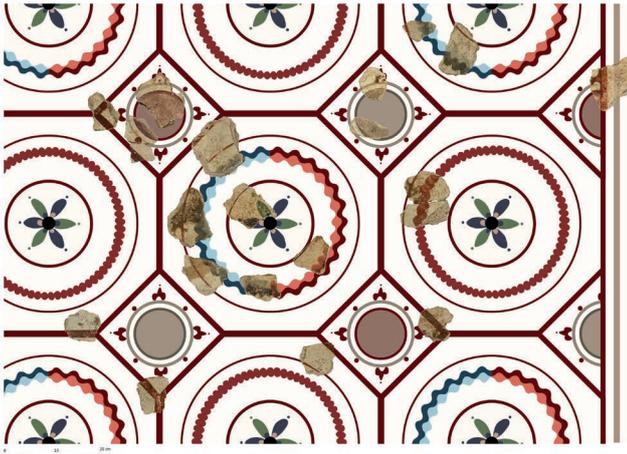


Figure 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 14-26, rue des Grandes Filles-Dieu : restitution du décor à réseau (L. Catté, APPA-CEPMR)

Plusieurs lots anciens des sites du 28, rue du Faubourg-Guillaume et de la rue des Grandes-Filles-Dieu ont bénéficié d'une reprise d'étude faisant suite à leur publication partielle en 1995. Cette étude a été réalisée par C. Allag (APPA-CEPMR) et a permis de mettre à jour la documentation graphique, notamment la restitution d'un probable décor de plafond à réseaux de la fin du I^{er} s. apr. J.-C. (Figure 1). L'équipe du PCR est intervenue lors de la campagne 2017 de la fouille programmée du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val afin d'assurer le prélèvement des rares vestiges peints découverts. Ces quelques fragments révèlent la présence probable, dans la décoration de la fontaine monumentale, de représentations figurées perceptibles grâce à la mise au jour de fragments de drapé, de carnation et de chevelure, ainsi que l'existence d'importantes moulures en stuc. Lors de l'inven-



Figure 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 10-12 place des Épars : graffito d'éléphant et de gladiateur (R. Huchin, Direction de l'archéologie Chartres Métropole)

taire photographique, un graffito d'éléphant opposé à un gladiateur a été découvert sur un fragment du site de la place des Épars (Figure 2). Cette représentation inédite d'un pachyderme sur un graffito en Gaule a fait l'objet d'une analyse par J. Trinquier (AOROC) qui y voit une représentation imaginaire des spectacles romains et non l'indice d'un combat de ce type dans l'arène d'Autricum.

Enfin, programmée sur trois ans avant la création du PCR, l'étude d'un lot très important, découvert dans le comblement d'une cave du site Casanova-Nicole, s'est poursuivie en 2017 au CEPMR et a abouti à la restitution de deux riches décors de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. dont un particulièrement bien conservé avec une restitution très complète couvrant une surface de 8 m². La rédaction du rapport d'étude associé sera achevée en 2018.

Suite à cette année probatoire, dont les activités ont été essentiellement consacrées à l'élaboration de la programmation scientifique future, grâce à l'inventaire photographique, le PCR bénéficiera d'une programmation triennale pour la période 2018-2020. Celle-ci prévoit la mise en place d'une série d'analyses de mortier, avec une participation sur le long terme de A. Coutelas (Arkemine – AOROC), et de pigments, le développement des études de lots fragmentaires, notamment grâce à C. Allag et à l'aide d'étudiants et le lancement d'études de synthèse par des collaborateurs extérieurs.

Raphaël Huchin

Gallo-romain

CHARTRES 2 avenue Béthouart

Ce diagnostic situé au 2 avenue Béthouart à Chartres dans l'enceinte du collège et lycée Notre-Dame, sur les parcelles BL246 et 533p, a été réalisé sous la forme de 8 tranchées réparties sur l'ensemble du terrain et d'une surveillance de tranchée pour la pose d'un réseau gaz. Deux sondages à la pelle mécanique ont été effectués au sud-est du terrain (tranchée 2) et au nord-ouest (tranchée 9) afin d'appréhender le substrat géologique et

apprécier l'épaisseur de la stratigraphie. Les premières traces de fréquentation du secteur semblent dater de la fin de La Tène (LT D2b) voire du début de la période augustéenne. Elles se caractérisent par des sols résultants de piétinement. Un cailloutis de circulation est ensuite installé afin d'assainir la zone et constituer une couche de préparation pour les aménagements postérieurs. À la période augustéenne, la voie d'axe est-ouest est im-



Chartres (Eure-et-Loir) 2 avenue Béthouart : succession des couches de sol et des couches d'occupation observées dans la tranchée 9 (Isabelle Huchin-Godin, Direction de l'archéologie Chartres Métropole).

plantée (tranchée 3). Une autre voie d'axe nord-est sud-ouest est aménagée sans doute à cette période. Entre la période claudienne et la fin de la période flavienne, la voie 646 se développe et connaît plusieurs états de réfection. Elle est associée à des caniveaux et des trottoirs. De part et d'autre s'installe un habitat dense et

stratifié dont plusieurs états mal datés ont été reconnus. Après un incendie qui intervient à partir de 110-125 apr. J.-C., l'habitat tend à disparaître jusqu'au milieu du IIe s. et laisse place à une série de fosses et tranchées de récupération durant la seconde moitié du IIe siècle. Les voies sont abandonnées au même moment. Le secteur connaît une longue phase d'abandon qui perdure jusqu'à la période industrielle. Le terrain est remblayé. Les textes précisent que ces terres font partie d'une vaste propriété dénommée les « jardins de l'Évêque » puis « Clos de l'Évêque ». Enfin, la période industrielle est marquée tout d'abord par l'implantation d'une maison en front de rue, dans l'angle nord-est, dont seuls les vestiges de caves subsistent. Cette maison a probablement été construite après la création de l'avenue Béthouart autour de 1950. En 1968, le lycée Notre-Dame jusqu'alors installé rue des Lisses, investit le Clos l'Évêque. Des bâtiments modulaires sont alors construits sous la forme de préfabriqués. De nouvelles constructions apparaissent en 2004. En 2011, le collège rejoint alors le lycée et les préfabriqués sont abandonnés progressivement. Ce sont les traces de ces anciens bâtiments et des réseaux associés qui ont été reconnues dans les tranchées 1 à 7.

Fanny Gauthier

Gallo-romain

CHARTRES Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val



Chartres (Eure-et-Loir) Saint-Martin-au-Val : charpente incendiée et effondrée dans le bassin de la fontaine monumentale (Bruno Bazin, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

La campagne 2017 a permis de dégager une portion supplémentaire de la fontaine monumentale (bâtiment 2) vers le nord. Le mur occidental apparaît sur une longueur de 18,10 m avec un retour au nord, visible sur une longueur de 2,80 m. Ces maçonneries sont rythmées par quatre piliers de 1,35 m, séparés de 2,70 m. Vers l'angle nord-est, une entrée a été mise en évidence sous la forme de trois marches et d'une partie de porte en bois calciné. Un second escalier, dont quatre marches sont conservées, permet de relier le bâtiment 2 au portique nord situé au moins à 2,70 m plus haut à l'est. Sur le parement intérieur du mur est, à l'angle nord-est, la séquence décorative est particulièrement bien conservée avec une alternance de plaques de marbre et de moulures chanfreinées ou avec cavet et doucine. Le parement extérieur présente des enduits peints techniques de couleur rouge ou blanche. L'élévation des murs de la fontaine monumentale peut être restituée à partir des analyses architecturales et des études du lapidaire et des enduits peints : une série d'arcades construites

en *opus testaceum* prend place à l'ouest et certainement aussi au nord. La baie d'accès devait être édifiée en moellons rectangulaires et claveaux. Les piédroits présentent à la base un décor d'encadrement rouge encore présent. Le chambranle devait être recouvert de plaques calcaires avec motifs de méandre. Le bassin de la fontaine occupe une superficie de 30 m² à l'est. Une couverture avec charpente en bois devait protéger cet aménagement. L'abandon de cet édifice est effective probablement au début du IV^e s. Il subit par la suite un incendie puis l'effondrement de la charpente ainsi que des éléments de couverture et décoratifs. Une grande phase de récupération intervient par la suite. Enfin, à l'est, d'épaisses couches de tourbe et de dépôts alluviaux viennent recouvrir ces remblais. Des informations complètent la restitution architecturale du bâtiment 1. Ainsi, un ordre monumental peut être envisagé sur la façade octostyle à l'est de l'édifice.

Bruno Bazin

Gallo-romain

CHARTRES 1 rue du 14-Juillet

Le diagnostic du 1 rue du 14-Juillet porte sur un terrain de 9 757 m² situé à l'ouest de la ville de Chartres au sein d'un quartier totalement urbanisé au cours du XIX^e s., période à laquelle est construit le bâtiment principal et ancienne École normale de Chartres. Pour la période antique, le terrain est localisé à moins de 40 m à l'est de l'enceinte fossoyée délimitant la ville du Haut-Empire également nommé fossé de circonvallation dans la littérature archéologique. Il est également à moins de 40 m au nord de l'actuelle rue du Grand-Faubourg qui reprend globalement le tracé de la voie antique Chartres/Le Mans. Les différentes opérations archéologiques réalisées dans le secteur ont mis en évidence une occupation peu dense avec des indices d'artisanat, des aménagements de type place et des aires interprétées comme des zones de décharge.

Les principaux résultats du diagnostic concernent le Haut-Empire. Une couche limoneuse gris-verte, fréquente dans la ville d'Autricum, a été observée en différents points du terrain. Elle a livré des mobiliers datés de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. dans la tranchée TR 01 au nord-est du terrain. Partout ailleurs, elle est datée de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

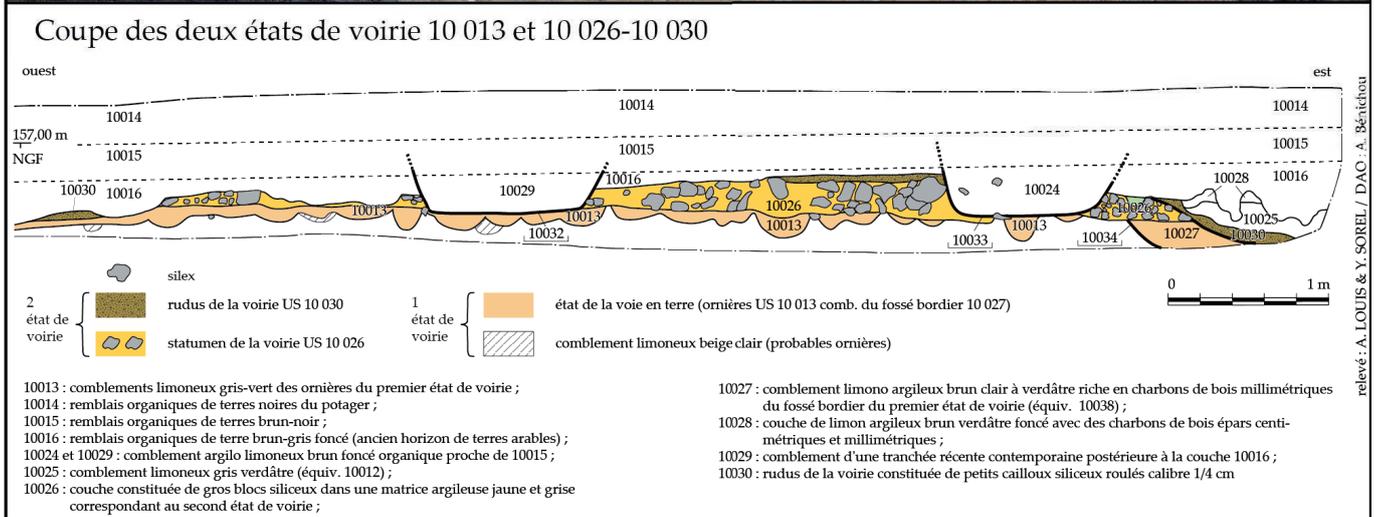
Quelques vestiges antérieurs à cette couche limoneuse grise-verte ont été mis au jour. Le plus probant est un fossé de direction sud-ouest nord-est découvert dans les tranchées de diagnostic TR 10 et TR 11 situées au sud du terrain. Il est comblé par un sédiment identique au limon de plateau très clair à cet endroit.

L'occupation du terrain au Haut-Empire se divise en deux pôles de découvertes.

Au sud-ouest du terrain, une voie de direction nord-sud, non connue à ce jour, a été mise en évidence. Son

premier état est un chemin en terre (10 013) matérialisé par une série d'ornières bordé à l'est par un fossé. L'ensemble conservé est large d'environ 6,80 m. La voie semble changer légèrement de direction vers le sud. Au nord-est du terrain, un fossé dans le prolongement de la voie 10 013 et de même direction permet d'envisager son développement à travers tout le terrain et plus au nord. Le second état de la voie est large de 11 m. Il est construit à l'aide d'un remblai d'argile et de silex rehaussé d'une couche cailloutis de silex de petit calibre (3 à 6 cm). Elle conserve a priori la même direction que l'état précédent. De nombreux restes de faune ont été collectés dans ce secteur à l'est de la voie et dans les épaisseurs de limon gris-vert. Certains renvoient à de la boucherie primaire.

Au nord-est du terrain, une structuration de l'espace suivant une direction nord-nord-ouest sud-sud-est intervient au cours de la seconde moitié du I^{er} s. de notre ère. Cette occupation se matérialise à l'ouest par un aménagement de circulation constitué de remblai d'argile à silex recouvert par un cailloutis. Il est large d'au moins 19,50 m et est mis en œuvre vers 40 ap. J.-C. au plus tôt. Il est bordé à l'est par un trottoir constitué d'un cailloutis peu épais. À l'ouest du trottoir, l'aménagement de circulation est perturbé par un espace quadrangulaire de 9 m de large bordé par des fossés. Sa fonction nous échappe. L'espace interne n'a pas livré de vestige. Les comblements du fossé ont livré des déchets domestiques (faune et céramique essentiellement). Le remplissage inférieur des fossés est daté de la fin du I^{er} s. et le comblement définitif est daté du début du II^e s. Plus à l'est, un espace bâti avec une cour a été mis en évidence. L'espace bâti est matérialisé par 2 tranchées de récupération de murs parallèles au trottoir. La tranchée de récupération, située à 14 m du trottoir, sépare l'espace bâti de l'espace ouvert



Chartres (Eure-et-Loir) 1 rue du 14-Juillet : coupe des deux états de voirie (CD28)

qui se développe à l'est et comprend sur une surface décapée réduite de 10 m² un cellier et 2 fosses. L'une de ces fosses est datée de la seconde moitié du I^{er} s. Bien que très partiellement fouillée, elle a livré une quantité importante de déchets de forge attribuable à l'étape d'épuration (25,9 kg). Le cellier 1019 est daté de la fin du I^{er} s. au début du II^e s. Fouillé intégralement, l'élément le plus remarquable est un fragment de catillus (partie mobile du moulin manuel). L'abandon de l'habitat pourrait intervenir au début du II^e s. comme le suggère le comblement final des fossés du petit espace enclos situé l'ouest du trottoir. La récupération des murs et le démantèlement de l'habitat apparaît au plus tôt vers 150.

Dans la partie ouest du terrain, sous l'actuel potager, se trouve une zone de décharge en usage durant tout le Haut-Empire. Elle a livré des mobiliers dispersés, de faune, de céramique, de terre cuite architecturale et de métal dont deux hipposandales. On peut également préciser que des aménagements de circulation mal conservés ont été observés au nord-ouest du terrain dans l'extrémité de la tranchée TR 03.

Ce diagnostic a permis de mettre au jour de nouveaux éléments du réseau viaire dans ce secteur de la ville antique. Le tronçon de voirie mis en évidence au sud-ouest du terrain peut être une des composantes du réseau viaire daté du début de la période augustéenne. Le léger infléchissement observé vers le sud permet d'envisager qu'il longe le grand fossé de la ville. Au nord, l'aménagement de voirie prend une direction différente (nord-nord-ouest) plus proche du réseau orthogonal régulier structurant la ville au Haut-Empire. L'identification de bâtiments le long de cet axe, montre pour la première fois l'extension des habitats dans ce secteur. Situé à moins de 75 m au sud de l'atelier de potiers mis au jour au XIX^e s., cet habitat est associé à de l'artisanat de la métallurgie (forge d'épuration), activité qui reste jusqu'à présent peu connue dans l'espace urbain d'Autricum.

Pierre Perrichon

COULOMBS

Déviations de Nogent-le-Roi, section RD116/RD4

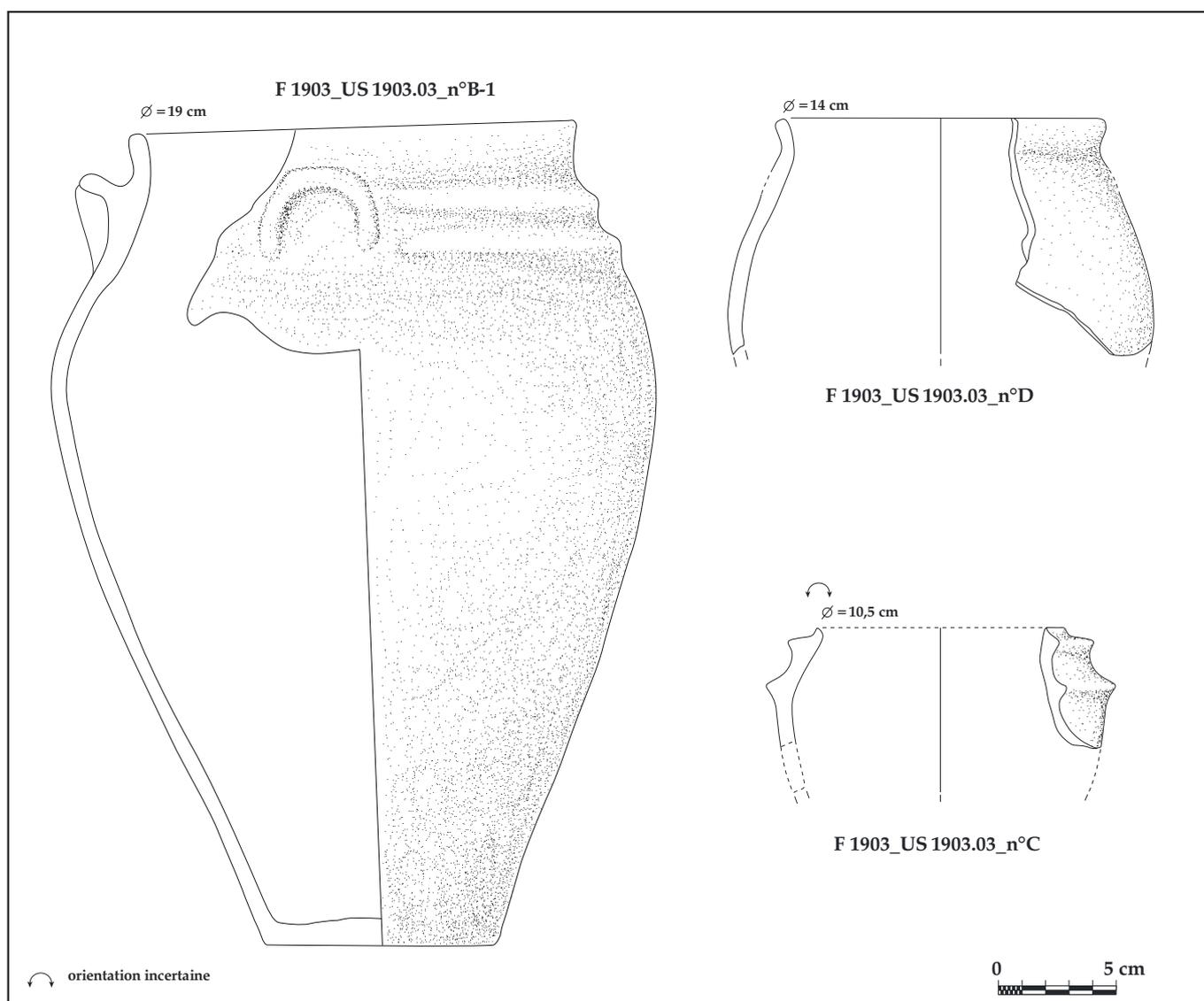
L'opération de diagnostic prend place dans le cadre de la poursuite de l'aménagement de la déviation de Nogent-le-Roi. Elle concerne plus particulièrement la section située sur la commune de Coulombs, reliant la RD116 à la RD4. Le diagnostic concerne des terrains agricoles situés en périphérie sud-est du Centre Bourg. Son tracé relie le fond de vallée de l'Eure au plateau situé à l'est de la ville.

L'apport principal de cette opération concerne l'étape ancienne de l'âge du Bronze. La découverte d'une large fosse à profil en « V-U » en pied de versant de la vallée du Loir a permis de recueillir du mobilier lithique et céramique homogène, provenant d'une unique unité stratigraphique située au sommet du remplissage de la fosse. Malgré un nombre restreint d'individus (5 à 6 exemplaires), le corpus céramique semble être caractéristique de cette période. On retiendra plus particulièrement la présence d'un vase à profil en « S » archéologiquement complet, présentant sur son col une anse arciforme encadrée par deux cordons, ainsi qu'un bord

appartenant à une céramique de forme complexe présentant deux cordons triangulaires disposés sur le col. La série lithique regroupe 23 pièces en silex secondaire local, probablement obtenues selon des modalités de production simples (débitage d'éclats par percussion dure). L'outillage est peu élaboré et dominé par les denticulés. Une datation réalisée sur charbon de bois permet de dater cette couche archéologique entre 2145 et 1954 avant notre ère. Malgré son caractère isolé et restreint, ce petit ensemble homogène identifié en contexte clos et assorti d'une datation absolue constitue un nouveau point de référence pour l'étude du Bronze ancien et vient renseigner un secteur géographique très peu documenté pour cette période.

Les autres vestiges découverts lors de ce diagnostic se rapportent à des fossés de parcelles identifiables sur les cadastres de 1778 et 1834, ainsi qu'à des vestiges liés à la viticulture, pratique agricole attestée dans le secteur de Coulombs depuis le Moyen Âge.

Gabriel Chamaux



Coulombs (Eure-et-Loir) déviation de Nogent-le-Roi : céramique de l'âge du Bronze (CD28)

DREUX

55 et 57 rue Saint-Denis

Du 18 au 20 avril 2017, le service de l'archéologie du conseil départemental d'Eure-et-Loir a réalisé à Dreux des observations archéologiques dans le cadre d'un diagnostic anticipé sur les parcelles AS 4 et AS 5, 55 et 57 rue Saint-Denis. Le diagnostic se situe dans la partie ouest d'un îlot urbain localisé dans l'agglomération sud de Dreux au nord de la voie ferrée. Dans cet îlot, délimité à l'ouest par la rue Saint-Denis, à l'est par la rue Pastre, au sud par le boulevard Pasteur et au nord par la rue Claye, 3 diagnostics ont été réalisés en 2016 mettant en évidence dans deux d'entre eux un vaste espace funéraire du Bas Empire.

Le diagnostic de 2017 a permis de mettre en évidence 6 tombes avérées et 11 probables. L'orientation des tombes, l'organisation de l'espace funéraire, mais aussi l'absence de mobilier d'accompagnement sont comparables à celles de la nécropole du Bas-Empire située à proximité et mise au jour lors des diagnostics de 2016. Trois datations ¹⁴C ont confirmé la proposition chronologique. L'inhumation du 2 boulevard Pasteur est datée du milieu du IV^e s. au début du V^e s. Les deux autres datations ¹⁴C proposent une datation allant du V^e s. au début du VI^e s.

Le décapage a permis d'appréhender l'ancien profil de la vallée conservé en partie centrale et nord du terrain. À cet endroit, l'ancien horizon des labours est conservé et les tombes apparaissent jusqu'à 1,80 m sous le sol actuel. Ces dernières sont profondes de 15 à 20 cm,

dont la tombe F 112 qui conserve son squelette. Au sud du terrain, l'épaisseur des labours a été enlevée. Les tombes y sont très arasées. Les résultats tendent à considérer que la nécropole occupe l'intégralité de la surface du terrain. Ce dernier est ponctuellement perturbé par 2 fosses médiévales, en raison de la présence de tessons à pâte rouge caractéristiques de la période, et par 6 fosses récentes (dépotoir extraction).

Le diagnostic ne permet pas de définir les limites de la nécropole. Au contraire, il tend à poursuivre son extension au nord et à l'est. Les observations du profil de la vallée ont permis d'affirmer que la vallée a été fortement entamée sur les terrains situés immédiatement au nord du terrain et au sud la rue Claye. La nécropole est totalement détruite à cet endroit par les activités d'extraction (ballastières). En revanche, il est probable que la nécropole s'étend au nord de cette rue. L'ensemble des découvertes récentes (2016 et 2017) tendent à conforter l'hypothèse d'un vaste espace funéraire occupé au plus tôt au Bas-Empire et ce jusqu'à la période mérovingienne, comme le suggère Jean Lelièvre et le PLU 2012.

La rue Saint-Denis, passage présumé de l'ancienne voie gallo-romaine, est aussi supposée délimiter la nécropole à l'ouest. Les sondages visant à appréhender l'ancienne voie ont été contraints par la présence de nombreux réseaux à l'ouest du terrain.

Pierre Perrichon

DREUX

4 rue Gromard

Le diagnostic mené 4 rue Gromard à Dreux (Eure-et-Loir) précède un projet d'extension d'un cabinet médical. L'emprise, d'une surface de 816 m², se situe dans un secteur de la ville connu pour une occupation funéraire de la fin de l'Antiquité ou du début du haut Moyen Âge. Ces ensembles funéraires ont été mis au jour grâce à des découvertes fortuites aux XIX^e et XX^e s. et par des opérations d'archéologie préventive depuis 2016. Cinq tranchées ont été ouvertes, pour environ 13% de la

surface prescrite, soit 16% en faisant abstraction des bâtiments actuels. Aucun vestige antérieur à la période contemporaine n'a été découvert.

L'ensemble de la parcelle a été décaissé et remblayé peut-être lors de la phase de construction de la maison Pastre à la fin du XIX^e s.

Nicolas Liévaux

HANCHES

La Butte de Gallardon

Le Service archéologie préventive du conseil départemental d'Eure-et-Loir a conduit, les 4 et 5 avril 2017, un diagnostic archéologique, préalablement à la réalisation de la liaison routière entre la RD 328-10 et la RD 328, sur la commune de Hanches (Eure-et-Loir). Les terrains diagnostiqués, d'une superficie de 8 936 m², forment une bande linéaire est-ouest, au sommet de l'interfluve sis entre les vallées de la Drouette, au nord, et de la Voise,

au sud. Cette opération a permis d'identifier des indices d'occupation couvrant une large période allant du Paléolithique moyen jusqu'à la période moderne.

En premier lieu, un éclat retouché attribuable au Paléolithique moyen a été retrouvé, remobilisé dans la partie supérieure du Luvisol. Cet indice vient s'ajouter aux riches observations déjà faites pour la Préhistoire lors de pros-

pections pédestres. Un fossé daté de la période galloise a été reconnu sur 72 m dans la partie est de l'emprise. Huit petites fosses dépotoirs, attribuables à la période gallo-romaine et au début du Moyen Âge, ont été découvertes en bordure nord de ce fossé, recoupé par l'une d'elles. L'occupation gallo-romaine est aussi renseignée par une fosse profonde et large, découverte en limite

d'emprise, en bordure sud-ouest du fossé. L'occupation du début du Moyen Âge est perceptible également par un fossé, recoupé perpendiculairement par l'emprise du projet. Enfin, quelques structures éparses, modernes à contemporaines, ont été reconnues dans la moitié ouest de l'emprise, dont deux fossés de parcellaire.

Quentin Borderie

Gallo-romain

MIGNIÈRES

13 rue de la Chapelle

Aucun indice de site néolithique n'a été recueilli lors de l'opération. Le site fouillé en 2010 côté est, au lieu-dit les Vergers, ne se prolonge a priori pas dans les parcelles diagnostiquées cette année.

Trois tessons de céramique protohistorique ont été recueillis dans des fosses plus tardives. Ils peuvent être l'indice d'une occupation protohistorique voisine du diagnostic.

La suite de l'occupation gallo-romaine, fouillée en 2010 dans les parcelles voisines situées côté est, a été reconnue. La répartition des vestiges est assez lâche et un arasement très net, en particulier côté ouest du diagnostic, a fait disparaître les creusements les moins profonds. Deux celliers et deux fossés ont été découverts. L'ensemble de ces vestiges est daté des II^e-III^e s. Un mur non daté pourrait être à rapprocher de ces structures et avoir appartenu à un bâtiment en dur. La présence d'une construction soignée disposant d'une pièce chauffée

par hypocauste est attestée par le biais de tesselles de mosaïque, d'enduit peint, de tubuli et peut-être de pillettes d'hypocauste. Ces diverses constructions pourraient appartenir à un établissement rural de type villa ou éventuellement à une agglomération.

Malgré la proximité de la chapelle monastique des Trois-Marie, aucun vestige médiéval d'importance n'a été découvert. Seule une fosse d'extraction a été identifiée pour la période. Probablement à la période moderne ou plus récemment, un arasement du terrain a été constaté. Sa raison d'être est inconnue. S'ensuit un remblai probablement destiné à une remise en culture. Récemment une très grande fosse de plus de vingt mètres de diamètre et un mètre et demi de profondeur a été creusée à l'est des parcelles. Elle a très certainement détruit tout vestige dans ce secteur.

Franck Verneau

Moyen Âge

NOGENT-LE-ROTROU

Château Saint-Jean, courtine nord et logis

Le diagnostic archéologique réalisé sur les élévations du pavillon dit « de style Louis XIII » et sur le pont dormant d'accès au château Saint-Jean de Nogent-le-Rotrou a confirmé l'intérêt archéologique que représentent ces éléments pour la compréhension de l'ensemble du site castral et son évolution. Plus précisément, il semble que le pavillon ait été construit en lieu et place d'un logis roman dont on perçoit encore les baies géminées sur le mur d'enceinte. Il n'est pas impossible que certaines parties de ce logis aient pu être intégrées aux maçonneries du pavillon. De son côté, l'expertise menée sur la portion d'enceinte, contre laquelle est adossé le pavillon, a montré que plusieurs portions de l'enceinte du XI^e s. pouvaient encore être accessibles pour une étude. Enfin, bien que très restauré, le pont dormant comporte encore une stratification maçonnée permettant peut-être de restituer un dispositif de franchissement plus ancien.

Victorine Mataouchek



Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) château Saint-Jean, courtine nord et logis : vue de détail sur les vestiges des baies EA2 et EA3 (Carole Lallet, Inrap)

Le diagnostic archéologique qui a eu lieu au mois d'octobre 2017 à Prunay-le-Gillon (Eure-et-Loir) au lieu-dit Centre Bourg a permis de mettre en évidence quatre phases d'occupation dont les vestiges se regroupent essentiellement dans trois zones distinctes.

Une occupation du premier âge du Fer est matérialisée par un ensemble de fosses et quelques fossés se situant à l'extrême ouest de l'emprise (essentiellement dans la tranchée 3 qui se trouve sur les parcelles 125 et 126). De la céramique trouvée au sein des comblements est attribuable au Hallstatt final. Quelques éléments semblent mettre en évidence une perdurance de cette occupation jusqu'à la période de La Tène. De la faune est également présente au sein de quelques structures. L'un des fossés a été reconnu sur une longueur de 20 m. On peut estimer l'étendue de ce site à environ 0,5 ha.

Un fragment d'amphore Dressel 1A trouvé en tranchée 5 témoignerait d'une occupation à la période La Tène finale/gallo-romain précoce. Étant donné la présence

de quelques éléments de La Tène au sein de quelques structures reconnues à l'ouest de l'emprise, il est possible de rattacher ce fragment d'amphore à cette occupation.

Par ailleurs, dans la même parcelle ont été trouvés deux fragments de céramique attribuables au haut Moyen Âge au sein du comblement d'un fossé. En l'absence d'autres éléments datant de cette période, il est difficile de s'exprimer avec certitude sur la nature de cette occupation.

Une zone aux structures datables de l'époque moderne voire contemporaine a été reconnue dans la partie nord de l'emprise. Il s'agit d'un ensemble de fosses regroupées dans la tranchée 9 contenant essentiellement des restes osseux appartenant pour la plupart à des ovidés et dont certains sont restés en connexion anatomique. Quelques fragments de céramique et de verre sont également présents au sein des comblements des fosses et indiquent une ancienneté qui ne remonterait pas au-delà du XIX^e s.

Johannes Musch

L'opération de diagnostic réalisée au lieu-dit La Sente aux Ânes à Thivars (Eure-et-Loir) a concerné une surface de 3,3 ha située à environ 500 m au sud de la vallée de l'Eure. Cette évaluation a permis de reconnaître des indices d'occupations humaines s'échelonnant du Néolithique à l'époque contemporaine. Trois occupations principales, documentées tant par des traces au sol que par des vestiges mobiliers, ont été identifiées. Deux correspondent à des périodes de la Protohistoire et une à un chemin remontant probablement à la période médiévale.

De rares indices de fréquentation du secteur au Néolithique, notamment durant les étapes ancienne et/ou moyenne, ont pu être identifiés par la présence de quelques tessons de céramique, présents essentiellement dans les colluvions « récentes ». Cette fréquentation du secteur est appuyée par les découvertes issues des prospections de H. Le Pogam au nord de l'emprise.

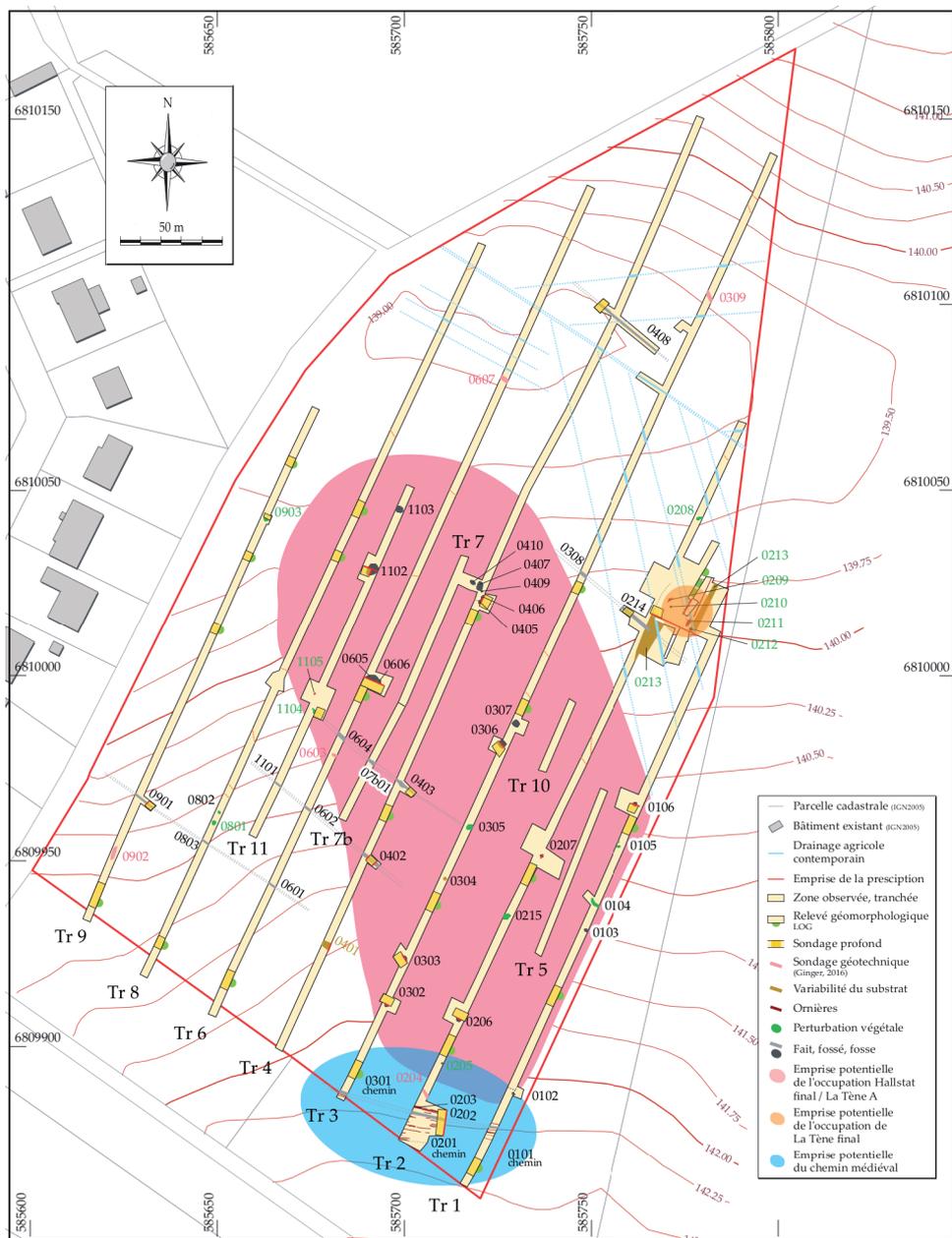
La principale occupation humaine identifiée est datée du Hallstatt final / La Tène A. Elle a été reconnue dans la moitié sud de l'emprise du diagnostic et se matérialise par la présence de treize fosses éparses dont la majorité a servi de dépotoir en fonction secondaire. Les fonctions primaires de ces fosses demeurent hypothétiques (extraction, stockage...), bien que dans quelques cas, l'extraction de matières premières puisse être privilégiée sur celle du stockage.

Les différents artefacts, présents dans les rejets anthropiques de ces fosses, témoignent de la diversité des activités effectuées par ces populations. En effet, en plus de corpus céramiques relativement conséquents,

des indices plus ténus témoignent d'activités liées à des pratiques domestiques et/ou artisanales : rejets de fragments de torchis, de « pierres » chauffées, de fragments d'outils de mouture, d'éclats de silex taillé, de faune ainsi qu'un probable fragment de fusaiöle. Ces différents témoins de la vie quotidienne de ces populations peuvent permettre d'approcher les aspects techniques, socio-économiques, culturels... de ces sociétés, ainsi que leurs relations avec l'environnement et leurs gestions des ressources disponibles, aux travers de leurs productions matérielles et des vestiges conservés (constructions, excavations...). La présence de tous ces éléments en lien avec la vie quotidienne de ces populations, tend à supposer une zone d'habitat à proximité, bien qu'aucun fait de type trou de poteau n'ait été mis en évidence sur l'emprise du diagnostic.

Ces découvertes viennent documenter, à l'échelle locale, un secteur géographique quasiment dépourvu de données sur les sociétés protohistoriques. Aucun site de ces périodes n'était en effet connu dans un rayon moyen de 2 à 3 km autour de l'emprise concernée par ce diagnostic. Parmi les occupations, les plus proches géographiquement et qui concernent le Hallstatt final / La Tène A, peuvent être citées par exemple du Petit-Courtin à Mignières (Lusson 2004), Montmureau (Perrichon 2015) et la ZAC de la Torche (Langry-François 2005) à Barjouville.

La présence d'une occupation du Hallstatt final / La Tène A à Thivars permet de resserrer le maillage des sites dans ce secteur de la vallée de l'Eure et d'apporter des informations complémentaires sur ces populations



Thivars (Eure-et-Loir) la Sente-aux-Ânes :
 plan de localisation des vestiges attribués aux trois principales occupations reconnues sur l'emprise du diagnostic et proposition de restitution de leur étendue (CD28)

encore peu documentées localement. La non reconnaissance d'un espace d'habitat à l'issue du diagnostic ne permet pas d'assurer son absence sur l'emprise elle-même, bien que le caractère ouvert de ce type d'occupation puisse laisser supposer qu'il se localise à proximité, en dehors de l'emprise. Les habitats liés aux occupations ouvertes de cette période font souvent défaut, au moins localement, comme à Escrennes (Loiret) Le Chemin-de-Saint-Eutrope (Mercey (dir.) 2011), Dadonville (Loiret) Le Haut-des-Vignes (Bakkal-Laggarde, Payne 2013), ou Mignières (Eure-et-Loir) le Petit-Courtin (Lusson 2004), bien que quelques sites permettent de témoigner de la présence d'habitation à proximité de fosses (stockage et/ou extraction) par exemple à Illiers-Combray (Eure-et-Loir) le Bois-d'Amour (Fencke en cours), Allaines (Eure-et-Loir) Mervilliers (Casadei et al. 2005), Sours (Eure-et-Loir) Les Friches-de-Flotville (Hamon et Creusillet (dir.) 2012), ou encore Poupry (Eure-et-Loir) Vers Artenay (Noël 2015, Chamaux (dir.) 2016).

Une seconde occupation vient documenter la Proto-histoire locale et plus spécifiquement La Tène finale. En limite est de l'emprise, entre les tranchées 1 et 2, un secteur à vocation funéraire a été identifié. Ce petit ensemble est représenté par deux fosses funéraires et peut-être par une troisième dont seule une empreinte au sol était conservée. Ces faits semblent isolés et non délimités dans l'espace par des architectures funéraires (enclos, tumulus...) ou par des fossés en liens avec de l'habitat comme à Garancières-en-Beauce (Eure-et-Loir) le Bois-d'Authon (Gay (dir.) 2013).

La fosse la mieux conservée correspond à une crémation avec, en son centre, le dépôt d'un vase céramique cinéraire. Des mobiliers métalliques en alliage cuivreux (deux fibules dont une est reliée à un maillon de chaînette en fer, des fragments de bracelet...) et ferreux (une fibule, des maillons de chaînette, un possible élément de ceinture et une agrafe...) ainsi que des os chauffés (humains et de faune) ont été découverts dans la fosse

et dans le vase. L'étude anthropologique n'a pas permis de déterminer si les ossements humains brûlés issus de la fosse et du vase appartenaient ou non à un même individu. Par contre, certains os humains de la fosse indiqueraient un individu adulte dont l'âge du décès serait de 18-25 ans environ. De plus, des os de faune identifiés correspondent à du capriné, aussi bien dans la fosse que dans le vase cinéraire, et témoignent de pratiques funéraires particulières. Le croisement entre les datations relatives, de l'urne cinéraire et des deux fibules en alliage cuivreux qu'elle contenait, permet de proposer une datation de cette fosse à La Tène D et plus précisément à La Tène D1a/D2a.

La seconde fosse, recoupée par un drain, est d'interprétation plus douteuse. Elle se caractérise par le dépôt de deux vases (dont seuls les fonds étaient conservés). L'un de ces vases, témoigne d'une exposition à une forte température, de même que les 4 fibules (avec des chaînettes conservées) qu'il contenait. Cependant, les comblements des vases et de la fosse ne montraient pas de traces de rejets témoignant d'un dépôt intentionnel de crémation. Seules quelques rares esquilles d'os chauffés ont été identifiées après tamisage du sédiment. Ce second fait est indubitablement lié à des pratiques funéraires, mais il pourrait tout aussi bien correspondre à une crémation qu'à une fosse funéraire non sépulcrale. Les mobiliers déposés dans cette fosse permettent de proposer une datation entre la fin de La Tène moyenne et le début de La Tène finale, soit à La Tène C2/D1a.

Les datations relatives de ces deux faits permettent d'attribuer cet ensemble funéraire globalement à La Tène finale. Si l'on postule une relative contemporanéité de ces fosses, il est alors possible d'affiner la datation à La Tène D1 voire à La Tène D1a, soit le début de La Tène finale. Les résultats portant sur ces deux fosses funéraires, bien qu'incomplets, conduisent à s'interroger sur la diversité des pratiques et/ou des gestes funéraires au cours de La Tène finale (D1 notamment). En effet, que la fosse F. 02.11, soit une sépulture à crémation ou une fosse funéraire non sépulcrale, elle met en évidence des gestes et pratiques particuliers par comparaison à la sépulture à crémation F. 02.09.

Comme précédemment, ces découvertes permettent de documenter, à l'échelle locale, ce secteur géographique qui était jusqu'alors presque dépourvu de données sur les sociétés protohistoriques. La petite zone funéraire de Thivars peut être considérée, au vu des données récoltées lors de la phase de diagnostic, comme un lieu de sépulture(s) « isolée(s) » en contexte rural. Les exemples de crémations isolées en vase semblent assez rares localement et associées soit à des enclos, soit à des fossés proches des habitats. La présence de mobiliers métalliques mais également de restes osseux de faune dans les crémations semble être une pratique attestée durant La Tène finale, en se fondant sur quelques comparaisons locales : Garancières-en-Beauce le Bois-d'Authon (Gay (dir.) 2013) et au 1 Boulevard Chasles à Chartres (Fissette 2012) par exemple. Ce petit ensemble funéraire de La Tène finale (et potentiellement de La Tène D1), vient étayer les connaissances sur les pratiques funéraires de cette période en secteur nord-carnute. En effet, depuis

la publication de la carte de répartition des pratiques de la crémation de La Tène ancienne au tournant de l'ère (Marion et al. 2009 : 115), seul le site de Garancières-en-Beauce le Bois-d'Authon et l'urne funéraire découverte place des Épars à Chartres (Sellès, Morin) venaient compléter cette synthèse à notre connaissance. Ce petit ensemble funéraire vient donc étoffer un corpus jusqu'alors réduit concernant la pratique de la crémation à la fin de l'âge du Fer dans le secteur nord-carnute. Il s'inscrit dans les grandes tendances mises en évidence dans la synthèse consacrée aux sépultures et aux ensembles funéraires du second âge du Fer en Île-de-France et en région Centre (Marion et al. 2009) : on observe en effet pour La Tène D, par rapport aux phases antérieures de La Tène, un repli de la pratique de la crémation sur une aire géographique concernant le sud de l'Île-de-France et le nord-est de la région Centre (ibid : 114-115). Les découvertes de Thivars fournissent ainsi un nouvel exemple illustrant les plus grandes affinités socio-culturelles du secteur nord-carnute avec le territoire parisi, situé au nord-est, qu'avec le reste de la région Centre, déjà mises en évidence à partir des faciès céramiques des sites d'habitats ruraux de cette zone (Linger-Riquier et Troubady 2014 : 36-37).

Enfin, à l'extrémité sud de l'emprise, un chemin présent sur le cadastre de 1825 a été mis au jour. De petits fragments de céramique et de terre cuite architecturale, attribués à la période médiévale, ont été identifiés dans le comblement des ornières matérialisant cet axe de circulation et permettent de faire remonter son utilisation au moins à cette période.

Marie-Angélique Rodot

Bakkal-Laggarde, Peyne 2013 : BAKKAL-LAGGARDE M.-C., PEYNE N., « Une occupation Hallstatt final – La Tène ancienne » : le Haut des Vignes à Dadonville (Loiret), *RACF*, tome 52, p. 99-143.

Casadei et al. 2005 : CASADEI D., COTTIAUX R., SELLES H. et collaboration de AUXIETTE G., DUBOVAC P. et MARINVAL P., « Les structures et le mobiliers du site Hallstatt final – La Tène ancienne d'Allaines Mervilliers (Eure-et-Loir) », *RACF*, tome 44, p. 27-54.

Fissette 2012 : FISSETTE S., *Une portion de Nécropole d'époque césarienne et augustéenne précoce, et une voie gallo-romaine en bordure du boulevard Chasles – Chartres (Eure-et-Loir, Centre)*, rapport de fouille archéologique, Chartres : Service archéologique, 2 vol.

Gay 2013 : GAY J.-P. (dir.), *Eure-et-Loir (28), Garancières-en-Beauce, « Le Bois d'Authon », Occupation néolithique et exploitations rurales laténiennes*, rapport de fouille archéologique, Pantin : Inrap CIF, 398 p.

Langry-François 2005 : LANGRY-FRANÇOIS F., *Barjouville. Z.A.C. La Torche* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Linger-Riquier, Troubady 2014 : LINGER-RIQUIER S., TROUBADY M., « Vaiselle domestique et territoire carnute à la fin de l'indépendance gauloise : une mosaïque culturelle. : Aperçu préliminaire », *SFECAG, Actes du Congrès de Chartres*, p. 27-46.

Lusson 2004 : LUSSON D. avec la collaboration de AUGIER L., CHAMPAGNE V., PRADAT B., *Mignières « Le Petit Courtin » (Eure-et-Loir), Site 28 253 009 AH*, rapport final d'opération de fouilles archéologiques, Pantin : Inrap CIF, 31 p.

Marion et al. 2009 : MARION S., GAUTHIER M., VILLENAVE C., CHIMIER J.-P., « Sépultures et ensembles funéraires du second âge du Fer en Île-de-France et en région Centre », in BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F. et al., *L'âge du fer en Basse Normandie. Gestes funéraires en Gaule au*

second âge du fer, actes du XXXIII^e Colloque international de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, p.101-123.

MERCEY (F.) (dir.), 2011, *Loiret, Escrennes « Le Chemin de Saint-Eutrope », Des occupations agro-pastorales du Hallstatt D1 au Bas Empire*, rapport final d'opération de fouilles archéologiques, Pantin : Inrap CIF, 2 vol.

Noël 2015 : Noël J.-Y., *Poupry (Centre – Eure-et-Loir) Lieu-dit « Vers Artenay », Un habitat ouvert du Hallstatt final et de la fin de La Tène*

ancienne, Zone d'activité interdépartementale d'Artenay-Poupry, Chartres : Conseil général d'Eure-et-Loir, 2 vol.

Perrichon 2015 : PERRICHON P., *Barjouville (Centre – Eure-et-Loir), lieu-dit « Montmureau »*. *Des indices d'occupation du Paléolithique et du Néolithique, un site d'extraction de la fin du premier Âge du fer à La Tène ancienne et un site médiéval au pied du château de Montmureau, Projet d'aménagement de la RD 821 (tranche 3), liaison RD 127 à Barjouville*. Chartres : Conseil général d'Eure-et-Loir, 121 p.

Âge du Fer

TOURY Bois de la Perche

Sur le site Le Bois de la Perche, les périodes préhistoriques n'ont livré qu'un éclat de silex isolé se rapportant plutôt au Néolithique (datation Marie-France Creusillet).

La période gauloise est représentée par la présence d'un gros silo en forme de cloche découvert dans la tranchée 8 au sud de la parcelle.

À l'ouest de cette tranchée, du mobilier céramique est présent, daté du Hallstatt D2-D3 (530 à 460 av. J.-C., datation Florent Mercey), piégé dans le limon à l'interface avec le calcaire. Il est à noter que les silos de ces périodes ne sont jamais isolés comme sur le site de la Haute-Borne au sud de la commune de Toury.

Au total, ce sont 20 structures qui ont été identifiées attribuables à la Protohistoire au sens large. Les structures les mieux datées correspondent à La Tène B2/C1, soit du III^e et du II^e s. av. J.-C.

La période romaine n'est pas attestée sur le site, malgré la proximité du chemin des Vaches qui est connu comme étant une voie antique.

Le site est réoccupé à partir de la période moderne pour l'exploitation du calcaire.

Deux fosses d'extraction dont l'une a été découverte au sud-ouest de la parcelle, dans la tranchée 7 et l'autre au nord dans la tranchée 2, interviennent à la période moderne et peuvent être liées à l'amendement des champs ou à la fabrication de la chaux pour les constructions d'habitations du village.

Pour la période contemporaine, deux fosses (F.17 et F.18) ayant servi de poubelle avec la présence de bouteilles de vin moulées sont présentes dans la tranchée 6. On notera également l'existence d'une maçonnerie bétonnée de forme quadrangulaire dans la tranchée 5.

Éric Champault

Néolithique

VOVES Saint-Mémain

Âge du Fer

L'opération de diagnostic a porté sur des parcelles agricoles enclavées dans une zone artisanale, localisées au lieu-dit Saint-Mémain, au nord-ouest du centre-bourg de Voves.

Sur le tiers nord de l'emprise, le diagnostic a révélé les vestiges d'un habitat ouvert du Hallstatt final/La Tène ancienne. Cette occupation se caractérise par la présence de plusieurs concentrations de poteaux pouvant signaler l'emplacement de bâtiments, associés, dans certains cas, à des fosses et/ou des silos. Une fosse isolée à l'est du cœur du site livre des déchets relatifs à la métallurgie du fer.

Le site semble bien structuré, avec une zone centrale dédiée à l'habitat et des indices d'activités agricoles (stockage) et artisanales (métallurgie) reléguées en périphérie. Le mobilier mis au jour comprend de la céramique, de la faune et des éléments de terre crue (torchis, fragment de chenet). Le corpus céramique est caractéristique de la période. Il renvoie principalement à du vaisselier

domestique (pot, jatte, gobelet et écuelle). On signalera en particulier la présence d'un pot caréné à décor de peinture et de barbotine, peu courant dans le secteur, mais bien documenté dans les corpus du Hallstatt final de l'est de la France.

Le diagnostic a également livré quelques indices d'une fréquentation du lieu au Néolithique. La tranchée Tr 02 a livré une petite concentration d'une vingtaine de tessons de céramiques grossières à fond plat et inclusions volontaires de silex chauffés, associés à deux éclats de silex dont un microdentulé. Ces vestiges renvoient au Néolithique récent/final. Le centre de la parcelle a révélé une fosse, un rejet de silex chauffé et un probable foyer à pierres chauffées attribuables au Néolithique sans précision. Ce secteur a également livré quelques éclats de silex découverts hors structures sur le niveau de décapage. Enfin, une vingtaine de tessons de céramique mis au jour dans un probable chablis attestent la fréquentation du lieu pendant la phase moyenne du Néolithique.

Gabriel Chamaux